



HAL
open science

Étienne Coutan (1875-1963), architecte, directeur des bâtiments communaux, des plantations et jardins de la Ville de Nantes

Gilles Bienvenu

► To cite this version:

Gilles Bienvenu. Étienne Coutan (1875-1963), architecte, directeur des bâtiments communaux, des plantations et jardins de la Ville de Nantes. Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, 2017, 152, pp.269-302. hal-04545963

HAL Id: hal-04545963

<https://hal.science/hal-04545963>

Submitted on 15 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

BULLETIN
de la Société Archéologique et Historique
de Nantes et de Loire-Atlantique

Tome 152
Année 2017

Cette publication est réalisée grâce au concours
de la Ville de Nantes
du Département de Loire-Atlantique
du Conseil régional de Bretagne par l'intermédiaire
de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne

ISSN 1283-8454

Étienne Coutan (1875-1963), architecte, directeur des bâtiments communaux, des plantations et jardins de la Ville de Nantes

Personnage hors du commun, Étienne Coutan¹ a profondément marqué l'espace urbain nantais des années 1910 aux années 1930. Entièrement au service de sa ville natale, il apporte à Nantes un courant de modernité alimenté par les observations qu'il a pu faire au cours de ses voyages en Europe, tout en affirmant une inscription locale dans la bretonnité moderne qu'il revendique. Architecte, il est aussi un homme de l'urbanisme naissant, faisant des arbres et des jardins le matériau urbain par excellence. C'est ainsi que, pressenti pour devenir l'architecte de la ville, il n'aura de cesse de faire associer les plantations urbaines à la direction des bâtiments communaux, végétalisant son architecture et architecturant ses jardins urbains. Artiste absolu, il a l'oreille du maire Paul Bellamy (1910-1928) qui pourra rehausser un ordre de service d'un « Il me semble, mon cher Architecte, qu'il y a là une étude digne de tenter l'artiste que vous êtes² », pour s'acheminer par la suite vers un certain discrédit, avec une mise à la retraite perçue comme une éviction, quand un nouveau personnel politique et technique n'admit pas que, privilégiant un engagement d'architecte intègre, il combatte les comblements des bras de la Loire et de l'Erdre auquel la Ville s'est résolue.

Un réseau d'artistes et une solide formation

Étienne Coutan est issu d'une famille d'artistes : son grand-père, le peintre d'histoire Amable Paul Coutan (1792-1837), élève de Gros, obtient un Premier Prix de Rome en 1820 ; également peintre, son père Paul Auguste Coutan (1826-1911), élève de Paul Delaroche et de Gleyre, est depuis 1868 conservateur du musée des beaux-arts de Nantes. D'autres artistes illustrent la famille, comme son oncle le sculpteur Jules-Alexis Coutan (1848-1939), Prix de Rome en 1872 et très présent sur les édifices publics de la III^e République, lui-même fils du sculpteur Auguste Coutan...

1. Nantes 15 mai 1875, Blain 1^{er} mars 1963.

2. Arch. mun. Nantes, 1 M 21, 31 décembre 192, lettre du maire, Paul Bellamy, au directeur des services d'architecture, Étienne Coutan.

Par son mariage en 1906 avec Jeanne Laboureur, la sœur du peintre et graveur Jean-Émile, Coutan étend ce réseau familial, d'autant que la femme de Laboureur est l'une des trois filles du directeur du quotidien local *Le Populaire* François Salières, les deux autres, l'une critique musicale mariée au critique d'art Albert Gavy-Bélédin, l'autre à l'architecte Pol Abraham³. Son fils Jean-Paul Coutan-Laboureur œuvrera dans les milieux du cinéma, producteur délégué, décorateur, chef décorateur, costumier...

Plutôt que littéraire, sa première formation est pratique, élève de l'école professionnelle fondée par Eugène Livet en 1846, une école technique qui, devenue école nationale, sera rachetée par la Ville de Nantes en 1898⁴. En 1890, Étienne Coutan travaille chez Jules Montfort, Second Prix de Rome en 1868 et le premier architecte nantais diplômé en 1870 ; on le trouve en 1892 chez Charles Mewès à Paris, un ancien de l'atelier Pascal, puis il intègre la section d'architecture de l'École des beaux-arts de Paris en 1894 et l'atelier Pascal particulièrement prisé des nantais. Marie-Laure Crosnier-Leconte évoque son surnom à l'atelier, « Bouge-ti-pas⁵ », suggérant une certaine suractivité. Élève brillant, il obtient de nombreuses médailles et décroche plusieurs prix, le prix Labarre en 1901 pour un *Palais du peuple*, le prix Achille Leclère en 1902 pour un *Môle dans un grand port de mer*. L'année 1902 lui vaut un deuxième Second Prix de Rome pour une *Imprimerie nationale* et l'année 1905, année de son diplôme, le prix Chenavard pour un *Palais municipal pour un*



Figure 1 – COUTAN, Étienne, « Palais municipal pour un grand port fluvial », dans *Academy architecture and Architectural review*, vol. 28, Londres, 1906., pl. 68-69, élévations et perspective (École nationale supérieure d'architecture de Nantes)

3. Frédéric Migayrou et Concetta Collura signalent la collaboration du jeune Abraham (1891-1946) à des projets de Coutan dans les années 1910-1916 (MIGAYROU, Frédéric, *Pol Abraham, architecte, 1891-1966*, Paris, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 2008, ouvrage publié à l'occasion de l'exposition du Centre Pompidou de 2008, p. 44-45 et 196).

4. Actuel lycée à caractère scientifique et technologique Eugène Livet.

5. Base Agorha de l'Institut national d'histoire de l'art, <http://agorha.inha.fr>.

Étienne Coutan (1875-1963)

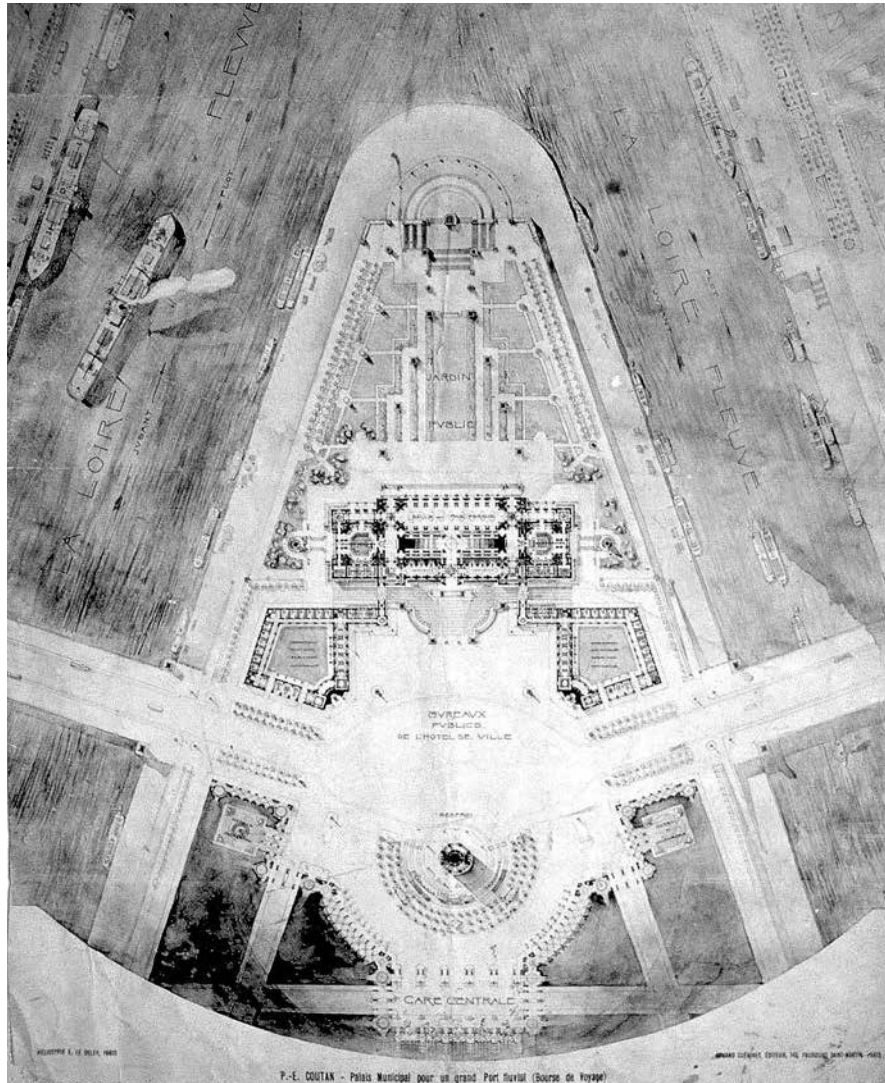


Figure 2 – COUTAN, Étienne, « Palais municipal pour un grand port fluvial... », plan général

grand port fluvial agrémenté d'une bourse de voyage. Les plans et élévations ainsi qu'une vue perspective sont publiés en France en 1905⁶ et au Royaume-Uni en 1906⁷. Coutan allait faire de ce dernier projet un point essentiel de sa réflexion sur Nantes, d'abord dans sa candidature au poste d'architecte communal puis dans son combat contre les comblements.

6. *L'architecture aux salons 1905*, Paris, Armand Guérintet, [1905]. Pl. 24-26.

7. *Academy architecture and Architectural review*, vol. 28, Londres, 1906, pl. 67-69.

Fort de ce succès, Coutan concourt à nouveau en 1906 avec *Le Parlement, par rapport à la place de la Concorde*. Il traite les projets d'architecture qu'il rend aux concours comme des projets « d'art urbain », mise en scène d'équipements publics adossés à un souci de restructuration urbaine. À plusieurs reprises, il va donner son prix Chenavard comme une étude théorique sur le plan de Nantes. Plusieurs de ces projets sont exposés au Salon des artistes français à Paris, en 1902 son *Projet pour la décoration d'un môle*, en collaboration avec Henri Tausin, en 1905 son *Imprimerie Nationale* et son *Palais municipal, pour un grand port fluvial*, puis en 1906 son *Parlement par rapport à la place de la Concorde*.

La revue *La construction moderne* de Paul Planat salue la grande maîtrise manifestée par Coutan pour son Chenavard :

« On sait que, chose rare à l'École, les concurrents ne travaillent pas dans ce concours sur un sujet imposé, mais qu'ils sont libres de présenter des études de leur choix. Étant donnée cette latitude, on serait tenté de croire qu'ils choisissent naturellement des thèmes faciles. Ce serait méconnaître hautement leur amour-propre. Nous n'en voulons pour preuve que cet exemple de travail affronté par un des concurrents qui s'imposa, comme sujet de concours : *Un Palais municipal, pour un grand port fluvial*.

Cette vaste étude – qui figure au Salon actuellement – a été développée avec une magnificence et une ampleur qui dénotent chez son auteur une maîtrise de premier ordre.

D'ailleurs, cette œuvre qui a obtenu le premier prix au concours qui nous occupe, porte la signature de M. P.-E. Coutan, un artiste coutumier des succès de l'École ; il est, en effet, lauréat du concours Labarre, de l'Achille Leclère, du Grand Prix et de plusieurs autres. Le Salon viendra cette année, sans nul doute, ajouter sa récompense propre. [...]

Remarquons encore que la présentation figurative de cette belle étude est fort réussie. M. Coutan nous montre une vue prise du fleuve et des quais, une autre prise de la place publique et une perspective générale. Toutes ces vues sont magistralement rendues à l'encre de chine et portent un cachet hautement artistique. Il nous reste à souhaiter à notre distingué confrère une prompte réalisation de son beau rêve⁸. »

Au cours et à la suite de ses années à l'École des beaux-arts, Coutan complète sa formation en voyageant en Europe, en Angleterre et en Écosse, en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Hongrie, en Italie et en Tchécoslovaquie en 1905 et 1906. En 1912, il visite les théâtres modernes d'Allemagne et d'Autriche. En 1931, il se rend à Berlin pour l'exposition allemande sur l'habitation et pousse jusqu'à Francfort, Stuttgart, Breslau (Wrocław), Cracovie et Prague, voyages qui le mettent au fait du renouvellement de l'architecture européenne au début du xx^e siècle et de la modernité de l'entre-deux-guerres.

Une installation à Nantes et des offres de service

De retour à Nantes, Étienne Coutan prend en 1907 la suite du cabinet Chenantais puis s'associe en 1913 avec son camarade d'atelier Camille Robida qu'il a fait venir pour la reconstruction du théâtre de la Renaissance de la place Édouard-Normand récemment incendié. Attaché aux institutions professionnelles, il est membre de la Société des architectes diplômés par le gouvernement (SADG) de 1905 à 1939 et il

8. *La construction moderne*, 2^e série, 10^e année, 13 mai 1905, p. 388, 24 juin 1905, pl. 77-78.

Étienne Coutan (1875-1963)

entre en 1907 à la Société des architectes de Nantes (SAN) où il exerça des missions de secrétaire et de bibliothécaire. Il adhère à la Société française des urbanistes (SFU) en 1933, quoiqu'à la fin de sa carrière il n'hésita pas à se proclamer sur une carte de visite « urbaniste-né ». On le trouve également à la Réunion amicale des anciens élèves de l'atelier Questel-Pascal et à la Société de défense mutuelle des architectes... Au cours de sa carrière, il participe à diverses commissions, la commission départementale des bâtiments civils de Loire-Inférieure où il est nommé en 1910, avant de se voir nommé en 1927 contrôleur des bâtiments scolaires du département. Outre son poste à la Ville, il est architecte de la Chambre de commerce de Nantes ainsi que des Ponts et Chaussées pour le port. Son activité lui vaut quelques décorations et distinctions, la médaille de bronze du ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales en 1928, une élévation au rang d'officier d'académie puis d'officier du mérite agricole en 1931, ainsi que l'obtention en 1949 de la médaille d'or des hautes études d'architecture décernée par la SADG.

Son poste à la Ville de Nantes disions-nous ? La carrière municipale de Coutan se décline en plusieurs temps, nommé en 1911 directeur des bâtiments communaux et des plantations urbaines⁹, directeur des services esthétiques (architecture, plantations et jardins) à l'occasion d'une réorganisation des services communaux en 1931, puis en 1933 directeur des services d'esthétique urbaine et de remodelation de la ville. Son recrutement fait suite à plusieurs démarches entreprises auprès de la municipalité. La première, il la fait en octobre 1908 auprès du maire Émile Sarradin (1899-1908) auquel il propose ses services d'architecte. Lors de la retraite de l'architecte en chef de la ville Alfred Marchand en 1907, l'ingénieur Gaston Michel chargé du service des eaux et de l'assainissement, soit des canalisations souterraines, est devenu ingénieur en chef de la ville, couvrant désormais les domaines hors sol traditionnels de l'architecte, voirie et architecture¹⁰. Le poste d'architecte communal est dévolu en 1908 à un architecte ancien élève de l'École des beaux-arts, Francis Leray (1861-1927). L'architecte communal est chargé de l'entretien des édifices communaux existant ainsi que de la conception et de la construction des nouveaux équipements, si ce n'est quand la municipalité en décide la mise au concours, l'architecte communal alors chargé de la préparation de ces concours, une activité de maîtrise d'ouvrage. La possibilité de mise au concours apparaissait comme une satisfaction aux réclamations portées depuis des décennies par les organismes professionnels, dont la SAN. Insatisfait de sa position, Leray quitte le service dès 1909 pour devenir architecte-conseil, rémunéré sur honoraires.

La proposition que fait Coutan à Sarradin dépasse la simple question des bâtiments communaux. Professionnel moderne, il voit l'architecte comme l'homme

9. Nommé directeur des bâtiments communaux et des plantations, Coutan demande que son titre devienne directeur des services d'architecture et des plantations de la ville (Arch. mun. Nantes, K2, dossier Coutan, 12 août 1912, lettre au maire). Son titre officiel devient directeur des bâtiments communaux, des plantations et jardins de la ville.

10. Gaston Michel (1861-1937), ingénieur des Ponts et Chaussées détaché au service de la Ville de Nantes à compter du 1^{er} février 1897, nommé ingénieur de la Ville chargé de la direction du service de l'assainissement et des eaux. Nommé en 1907 ingénieur en chef directeur du service des travaux publics de la Ville de Nantes, chargé de l'assainissement et du service d'eau, des services de la voirie, du contrôle de l'éclairage et de l'inspection des cimetières et par arrêté du 9 octobre 1907 du service d'architecture. Ingénieur conseil de la ville de sa retraite des Ponts et Chaussées en 1921 jusqu'en 1923.

de la ville et de sa configuration, la composition urbaine, bientôt de l'urbanisme, discipline en gestation et vocable qui apparaîtra dans la littérature technique en 1910 : « Pour la création du plan d'ensemble, il est indispensable d'offrir à l'ingénieur en chef la collaboration d'un architecte¹¹ », plaide-t-il. La question du « plan d'ensemble » qui le préoccupe toute sa vie prévaut sur l'entretien des bâtiments communaux. À ce titre, il offre d'être le gardien du plan de la ville :

« Pour arriver à ce but, j'offre à titre gratuit, au moins provisoirement tant que ce rôle ne serait pas absorbant et absolument nécessaire, d'être : Gardien archiviste ou conservateur du plan de Nantes avec la charge de réunir tous les plans existant, ceux qui ont été disséminés dans divers musées, de façon à classer et connaître toutes les idées émises, recevoir toutes celles qui pourront être présentées, pour profiter de la collaboration de tous spécialistes désirant le progrès pratique et esthétique de la Cité¹². »

Qu'un architecte de la ville ait le souci de créer une collection utile des plans et projets antérieurs n'est pas fait nouveau. Plusieurs fois dans l'histoire des services d'architecture de la Ville de Nantes, cette mission est précisée : Sous l'Empire, l'inspecteur-voyer Pierre-Nicolas Fournier voit inscrire parmi ses charges le classement des archives, chartes, titres et preuves de l'histoire de Nantes, le plan ancien, les fouilles et affouillements, le sol primitif et ancien, les inscriptions et médailles, soit une attention à la conservation active des documents collectés pour constituer un cabinet, mission qui répond à ses intérêts intellectuels. Plus tard, Henri Driollet, architecte-voyer en chef en 1843, prend dans ses tâches les recherches historiques fondées sur les documents conservés.

Pour Coutan, la démarche s'inscrit surtout dans la théorie portée par Marcel Poète, l'un des pères fondateurs de l'urbanisme au début du xx^e siècle, la ville perçue comme un être vivant en perpétuelle évolution, tels qu'en attestent les titres de ses principales publications : *L'enfance de Paris*, 1908, *Formation et évolution de Paris*, 1911, *Une vie de cité, Paris de sa naissance à nos jours*, 1924-1931, ou le très bergsonien *Paris, son évolution créatrice*, série d'articles dans la revue de l'Institut d'urbanisme de Paris *La vie urbaine* en 1937. On doit rapporter à ce projet le *Musée de Nantes par l'image* que Coutan installe dans les années 1920 dans la tour de la porte Saint-Pierre en collaboration avec Joseph Stany-Gauthier, le conservateur du musée des Arts décoratifs installé dans le château des ducs de Bretagne devenu propriété communale. Donner à connaître les étapes de la formation et des transformations d'une ville dans le processus d'ascension des étages d'une tour n'est pas sans rapport avec l'*Outlook Tower* de Patrick Geddes à Édimbourg puis à Montpellier. Originaire de Montpellier, Stany-Gauthier n'était pas sans connaître le collègue des Écossais du biologiste/urbaniste¹³.

11. Arch. mun. Nantes, K2, dossier Coutan, 16 octobre 1908, proposition d'organisation du service d'architecture jointe par Coutan à son offre de services.

12. *Ibid.*, K2, dossier Coutan. C'est Coutan qui souligne.

13. Sur l'*Outlook Tower*, voir les travaux de Pierre Chabard. Le rapport entre les deux projets avait retenu au début des années 1980 l'attention de Philippe Duboy, enseignant à l'École d'architecture de Nantes, et de Jean-Paul Le Maguet, conservateur aux musées du château des ducs de Bretagne. Les collections du musée de Nantes par l'image sont aujourd'hui fondues dans celles du musée d'histoire de Nantes qui occupe le château.

Étienne Coutan (1875-1963)

Avec sa démarche de 1908, Coutan ne brigue pas d'emblée le poste d'architecte communal. Il offre un concours consultatif à l'ingénieur en chef, un rôle « d'architecte conseil pour tous les travaux d'arts compris dans les services de l'Architecte Municipal chargé de l'entretien », une aide à la municipalité pour l'établissement d'un programme de construction et l'organisation d'ensemble des fêtes publiques, enfin il se donne comme intermédiaire entre la municipalité et les artistes de la ville, persuadé que cette organisation serait bien accueillie par les deux organismes professionnels auxquels il adhère, la SAN et la SADG. La proposition est faite à titre gratuit, « à titre d'essai en attente des résultats espérés¹⁴ ». Coutan veut ainsi prouver la justesse de sa méthode, certain que le maire ne manquerait pas de lui confier une mission rémunérée dès qu'il serait convaincu du bénéfice qui en résulterait pour la ville.

Après avoir sur les conseils du maire rencontré l'ingénieur, Coutan se manifeste à nouveau quinze jours plus tard¹⁵, sollicitant désormais le statut d'architecte de la ville. Habile, il joue de stratégie en louant l'organisation actuelle du service des travaux publics au double point de vue scientifique et administratif (la partie de l'ingénieur) qui permet à la municipalité de choisir ses architectes sur leurs uniques qualités d'artistes en les déchargeant le plus possible du rôle administratif, puis il insiste sur la nécessité d'une direction d'ensemble pour assurer à la fois l'unité de l'ensemble et la diversité dans les détails, une direction compétente étendue aux moindres détails qui intéressent l'ornementation de la ville – il cite certains éléments de mobilier urbain – tout en recherchant un caractère original et local, orientation qu'il met effectivement en œuvre au long de sa carrière communale. Il maintient sa proposition : se faire « architecte consultant » de la Ville à titre gratuit, sa rémunération trouvée dans les projets de bâtiments communaux qui lui seraient confiés, étant par ailleurs privilégié pour obtenir la commande de tous les objets et aménagements architecturaux intéressant la voie publique « qui ne seraient pas susceptibles d'être donnés au concours ou confiés à un architecte libre plus spécialement apte à les réaliser ». Le grand enjeu est le retour de l'architecte dans l'espace public, non plus cantonné dans l'espace de la planche à dessin, mais extrapolant ses capacités de composition architecturale à la composition urbaine.

La proposition n'est pas prise en compte, si ce n'est que Coutan obtient la commande d'une étude de restauration et de mise en valeur de la porte Saint-Pierre. Au départ de Leray, l'architecture communale est brièvement placée sous la responsabilité d'un inspecteur. Récemment issus de l'École centrale des arts et manufactures, les centraliens qui occupent successivement les fonctions, Jean Pecquier nommé le 31 décembre 1908 inspecteur des bâtiments communaux et de l'éclairage public, puis Louis Oriou nommé le 23 novembre 1909, ne tardent pas à démissionner. Coutan peut revenir à la charge en 1911.

Un premier contrat : l'aménagement des abords de la porte Saint-Pierre

Avec la mise en œuvre de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, l'évêché situé au flanc nord de la cathédrale de Nantes devient propriété publique. L'enclos renferme un ensemble hybride de bâtiments : les vestiges d'une porte gallo-

14. C'est Coutan qui souligne.

15. Arch. mun. Nantes, K2, dossier Coutan, 29 octobre 1908, lettre de Coutan au maire.

romaine inscrite dans les défenses médiévales sont surmontés d'un logis épiscopal du xv^e siècle desservi par un escalier en vis logé dans une tour à pans ; un édifice du xvii^e siècle fondé sur le mur d'enceinte du iii^e siècle relie la tour à la cathédrale ; les tours de la porte Saint-Pierre ont été arasées lors des grands travaux de mise en œuvre du plan général d'embellissement du xviii^e siècle qui ont remplacé les défenses à l'entrée de la ville du côté de Paris par la vaste esplanade des cours Saint-Pierre et Saint-André articulés par la place d'Armes (place Louis XVI ou du Maréchal-Foch).

Qu'en faire ? Tout démolir afin d'achever le programme de dégagement de la cathédrale poursuivi sous le Second Empire avec l'ouverture de la place Saint-Pierre ? Garder les vestiges de la porte ? La seconde solution est retenue sur l'argument qu'ils serviront à donner son échelle à la cathédrale. La décision est d'importance, témoin d'une nouvelle attitude envers ce que l'on ne nomme pas encore *patrimoine* : il ne s'agit plus de dégager l'édifice majeur et de le présenter isolé sur un plateau ; son environnement bâti commence à susciter un intérêt. Dans le chapitre de son ouvrage de 1917 sur les monuments historiques consacré à leur environnement, Paul Léon, toujours favorable à l'isolement et aux servitudes *non aedificandi* à leur entour, estime toutefois qu'il convient de « conserver dans les opérations de dégagement le sens de la mesure¹⁶ ». Les travaux théoriques de l'architecte Gustavo Giovannoni dans l'Italie des années 1930¹⁷, ou la mise en place des *abords* en France dans les années 1940¹⁸ allaient trouver dans la seconde moitié du xx^e siècle un aboutissement dans la préservation des tissus urbains instituée par la loi Malraux de 1962¹⁹.

Au début de l'année 1910, l'ensemble est remis à la Ville qui entame les démolitions des parties non reconnues comme patrimoniales et reconnaît la fragilité des vestiges à conserver. La commission d'expertise nommée en septembre 1910 par le préfet rassemble l'architecte communal Francis Leray, Étienne Coutan et l'ingénieur en chef de la ville Gaston Michel. Leray est également architecte ordinaire des monuments historiques chargé du château depuis 1907, puis en 1914 de la cathédrale et en 1920 de tout le département. La commission définit quelques travaux de consolidation. Le secrétaire général de la ville Gaëtan Rondeau préconise une simple consolidation et plutôt une pelouse et des arbres que les allées contournées d'un square et Michel propose de confier le projet de conservation et d'aménagement des abords à Coutan qui fait une première étude²⁰. « Les vieilles églises veulent, semble-t-il, d'humbles logis groupés autour de leur ombre protectrice. On considère aujourd'hui comme une faute

16. LÉON, Paul, *Les Monuments historiques. Conservation, Restauration*, Paris, Laurens, 1917, p. 228. Paul Léon (1874-1962) est chef de division du service d'architecture au sous-secrétariat aux Beaux-Arts en 1907, directeur des Beaux-Arts en 1919, directeur général en 1928, membre de la Commission supérieure des monuments historiques de 1907 à sa mort.

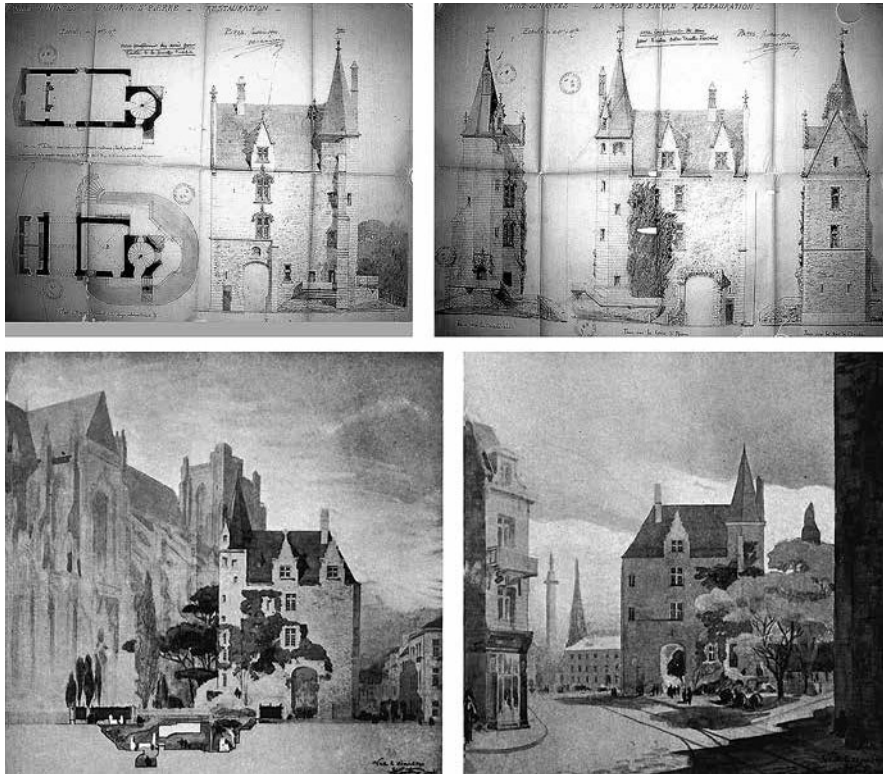
17. *Vecchie città ed edilizia nuova*, Turin, Utet Libreria, 1931, traduit en français sous le titre *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1998.

18. Loi du 25 février 1943, avalisée à la Libération, qui soumet les travaux aux abords des monuments historiques à l'avis conforme de l'architecte ordinaire des monuments historiques (devenu architecte des Bâtiments de France en 1946).

19. Loi du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière.

20. Arch. mun. Nantes, 2 M 11, 28 octobre 1910, note du secrétaire général et avis de l'ingénieur en chef.

Étienne Coutan (1875-1963)



Figures 3 – En haut : DÉVERIN, Henri, projet de restauration, plan et élévations, juillet 1910, Arch. mun. Nantes. En bas : COUTAN, Étienne, « Aménagement des abords de la porte Saint-Pierre, face est et face ouest, 26 avril 1911 », dans *Quelques travaux d'architecture, Nantes et région*, Strasbourg, Edari, s.d. [1932]. Les originaux sont conservés au château des ducs de Bretagne

l'établissement d'un immense parvis devant Notre-Dame de Paris » alertait Rondeau²¹. Cependant, la porte Saint-Pierre a été classée parmi les monuments historiques par arrêté du 17 septembre 1909 et le projet de restauration doit revenir à Henri Déverin, l'architecte en chef des monuments historiques pour la Loire-Inférieure. Contesté par Rondeau qui, circonspect sur ce « joli castel », rapporte que les « gens de goût » se sont offusqués de voir ce noble bâtiment prendre l'aspect des « riches chalets qu'on bâtit au bord de nos plages²² », le projet de Déverin l'est également par les membres de commission du Vieux Nantes, notamment l'abbé Durville.

Décision est prise en mai 1911 de conserver l'aspect de ruines, quitte à masquer les parties les plus dégradées par de la végétation, l'esprit dans lequel a travaillé Coutan,

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*, note du secrétaire général du 15 avril 1911.

principe auquel se rallie Déverin. Chargé des abords Coutan projette alors un jardin archéologique à l'est et une pelouse à l'ouest salués par Paul Léon²³ : son choix de travailler sur la porte et d'enfouir les vestiges du baptistère Saint-Jean qu'ont révélées les fouilles, au grand dam de l'abbé Durville et des archéologues, s'inscrit dans le projet de donner à lire une histoire de ville. Quoique les vestiges d'une porte puissent paraître plus banals que ceux d'un rare édifice du IV^e siècle, l'architecte privilégie un aménagement qui raconte une histoire de ville, un square en creux révélant les moments successifs de l'enceinte de Nantes, dont les murets périphériques évoquent le tracé des tours disparues, un aménagement qui veut inscrire la modernité dans l'histoire. Entre la porte et la place Saint-Pierre, *intra muros*, c'est une pelouse protégée par une élégante lisse basse qui résout la question, une pelouse dans l'espace public plutôt que derrière les grilles d'un square ou d'un parc. L'idée est ici neuve. Le grand paysagiste Claude-Nicolas Forestier l'avait expérimenté peu avant à Paris avec la pelouse de l'avenue de Breteuil axée sur le dôme des Invalides. Coutan allait renvoyer par la suite à la notion de *clôture morale* qu'il expérimente ici. Après avoir été mise à mal dans les dernières décennies, la pelouse a été récemment reconstituée, avec sa lisse basse cependant malencontreusement altérée, les plots de granit qui encastrent les dispositifs d'éclairage contredisant l'élégance du projet initial. Quand il intervient sur les abords de la porte Saint-Pierre, Coutan est devenu directeur des services d'architecture et des jardins de la ville.

Étienne Coutan directeur des services d'architecture et des jardins de la ville

Après que le radical-socialiste Paul Bellamy a été élu maire de Nantes en 1910 pour remplacer Gabriel Guist'hau nommé ministre, mandat poursuivi jusqu'en 1928²⁴, Coutan renouvelle ses offres de service. Par décision du 7 novembre 1911, le maire le nomme directeur du service des bâtiments communaux et des plantations urbaines de la ville de Nantes. Cette double fonction répond à une demande expresse de l'architecte « convaincu que cette unité de direction est absolument nécessaire dans une grande ville où l'on doit avoir des vues d'ensemble²⁵ ». Coutan faisait référence à l'intitulé des fonctions de son « maître et ami » Louis Bonnier, directeur des services d'architecture et des parcs et jardins à Paris. Très présent dans la fondation du mouvement urbaniste, Bonnier alors président de la SADG s'était adressé en 1908 au maire de Nantes pour l'inciter à confier le poste vacant à un architecte DPLG, une lettre restée sans réponse (« à classer sans suite ») mais une demande toutefois satisfaite. Quand en 1933 Coutan devient directeur des services d'esthétique urbaine et de remodelation de la ville, s'impose à nouveau la référence à Bonnier alors inspecteur général des services d'architecture et d'esthétique et de l'extension de Paris

Lors du recrutement de Leray en 1908, la Ville avait opté pour la mise au concours des principaux édifices publics, plutôt que de passer des marchés de gré à gré. Elle s'alignait là sur la solution préconisée par les professionnels :

23. LÉON, Paul, *Les Monuments historiques...*, p. 234 : « La démolition de l'ancien évêché de Nantes, construction sans intérêt, a permis d'aménager au nord de la cathédrale un jardin qui entoure la porte Saint-Pierre et met pleinement en valeur son aspect monumental (CMH 28 mai 1907) ».

24. Paul Bellamy préside l'association des maires de France de 1920 à 1927.

25. Arch. mun. Nantes, K2, dossier Coutan, 30 octobre 1911, lettre de Coutan à Paul Bellamy.

Étienne Coutan (1875-1963)

« La Société des architectes de Nantes réunie dans sa séance du 7 juillet 1909, connaissant le désir de l'Administration municipale d'entreprendre des travaux importants tels que le lycée de filles et l'abattoir, soucieuse de l'embellissement de la ville et aussi des intérêts professionnels des architectes, émet le vœu que la plupart des travaux importants de la Ville soient donnés au concours entre tous les architectes de la ville²⁶. »

C'est cependant la solution du marché qui est retenue pour les abords de la porte Saint-Pierre et pour le théâtre de la Renaissance confiés à Coutan lui-même, pour le lycée de filles (actuel lycée Gabriel-Guist'hau) confié à Gabriel Guchet, une institution d'État dont les bâtiments sont financés par la commune. Les abattoirs de l'île Beaulieu sont sur les instances de Coutan traités avec Tony Garnier²⁷. Éloigné de Nantes – il réside à Lyon où il entretient avec Édouard Herriot une relation du type de celle qu'espère développer Coutan avec Paul Bellamy – Garnier demande au maire de nommer son confrère nantais architecte d'opération, mais Bellamy préfère ne contracter qu'avec un seul architecte, libre à lui de s'adjoindre un confrère local. La mobilisation de 1914 entraîne l'ajournement *sine die* du projet au moment de l'appel d'offres.

Pendant la direction de Coutan, aucun projet n'est mis au concours entre les architectes. L'architecte de la ville prend les projets des divers édifices communaux en charge, soit avec le service des bâtiments communaux, soit avec son agence. Quand l'Office public d'habitations à bon-marché lance dans les années 1920 un concours pour la conception de cités jardins, Coutan peut concourir et remporter avec Robida la cité du Verger. Lors des concours pour des équipements sanitaires ouverts dans les années 1930 aux entreprises qui font établir leur projet par l'architecte de leur choix, le marché de Talensac et les halles centrales du Champ-de-Mars, Coutan est directeur du service d'esthétique urbaine et de remodelation de la ville. L'exigence dont il faisait montre a pu souvent irriter les ingénieurs de la ville. Il entretient de bonnes relations avec Michel, ingénieur en chef, et son successeur Primault²⁸, tous deux intéressés par une approche culturelle de la ville, mais les rapports sont plus difficiles avec Bourcy qui lui succède en 1925²⁹, un ancien conducteur des Ponts et Chaussées élevé dans la hiérarchie des services, plus préoccupé par les aspects proprement techniques de sa mission. Rétif à la tentative de mise en retraite à l'âge de 60 ans en 1935, Coutan obtient de rester encore cinq années, jusqu'en 1940. Son mode de rémunération, un fixe et des honoraires sur les travaux exécutés, a pu contribuer à l'hostilité de certains personnels communaux. L'honorariat lui est décerné le 23 février 1946.

Quelques travaux d'architecture de Coutan pour la Ville de Nantes

On relève dans les archives municipales de nombreuses demandes de permis de construire signés par Étienne Coutan, seul ou avec son associé Robida, transformations

26. Arch. dép. Loire-Atlantique, 173 J 3, lettre adressée au maire Guist'hau par le président de la SAN.

27. BIENVENU, Gilles, « Les abattoirs de Nantes, un projet de Tony Garnier », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 124, 1988, p. 177-196.

28. Conducteur des Ponts et Chaussées, Louis Primault est détaché à la Ville de Nantes en 1897, nommé adjoint à l'ingénieur en chef en 1909 et prend en 1923 la direction des services techniques de la Ville de Nantes, ingénieur-conseil après sa retraite jusqu'à une cessation définitive d'activité au 1^{er} avril 1927.

29. Conducteur des Ponts et Chaussées détaché à la Ville de Nantes en 1920, Joseph Bourcy est nommé en mars 1925 ingénieur-directeur des services techniques municipaux, mission assurée pendant vingt-ans.

de bureaux et d'usines, villas et maisons individuelles, pavillon Loquet au Petit-Port... Nous voulons nous intéresser particulièrement ici à ses interventions pour la Ville de Nantes, qu'il s'agisse de projets faits avec le service communal ou de commandes à l'agence privée Coutan-Robida. Ces projets se déclinent à différentes échelles, travaux d'architecture concernant de nouveaux équipements, restaurations et restructurations, aménagements de squares et de promenades urbaines, ou encore édicules et mobilier urbain, ces interventions qui pourraient être considérées comme mineures mais qui affectent fortement l'espace public et manifestent ce souci de cohérence exprimé par Coutan lorsqu'il proposait de centraliser un regard – le sien – sur « les travaux d'arts ».

Son premier engagement pour la Ville, le projet de restauration de la porte Saint-Pierre et les squares aménagés à ses pieds, précède son recrutement pour s'exécuter ensuite dans le cadre de ses missions. Une seconde mission confiée à son agence, la reconstruction du théâtre de la Renaissance de la place Édouard-Normand, occasionne une grande déception pour l'architecte, l'exécution abandonnée lors de la Première Guerre mondiale. « J'ai failli réaliser des œuvres maîtresses » pourra-t-il regretter par la suite. C'est à cette occasion que Coutan appelle à Nantes son camarade d'atelier Camille Robida lauréat dix ans auparavant avec Charles Duval du concours pour le théâtre de Coulommiers³⁰. Pour la circonstance, Coutan effectue un voyage d'étude en Allemagne en quête des dispositifs scéniques récents et éprouvés (Munich, Bayreuth, Francfort). Optant pour une « salle en amphithéâtre, en éventail, très large, afin de donner le maximum de places bien exposées sans être trop éloignées³¹ » selon les dispositions adoptées par Wagner à Bayreuth, Coutan et Robida conçoivent un théâtre aux structures intérieures de béton-armé enduites de stuc dans une coque de moellons de schiste enduite au « sable et mortier coloré, [...] sans aucun joint pour éviter un faux aspect de pierre de taille », les loggias et les décors sculptés exécutés en pierre blanche de Saint-Même, le tout sous une charpente en fer couverte en ardoise. Si la déclaration de guerre en 1914 entraîne l'abandon du projet, Coutan peut tirer profit de la maîtrise des dispositifs scéniques qu'il a acquis lorsqu'il travaille en 1924 à la réfection et la mise aux normes de la salle de spectacle du collège des frères de Bel-Air devenue salle municipale³². Chargé de l'entretien du théâtre Graslin, il est plus modestement l'auteur des magasins élevés derrière l'édifice, à l'emplacement de l'actuel parking-silo.

Si le projet du théâtre de la Renaissance manifestait une modernité à mettre en rapport avec le théâtre des Champs-Élysées de Van De Velde et Perret inauguré en 1913, le langage du dépôt de la Morrhonnière³³ que conçoit Coutan cette même année pour la Compagnie des tramways de Nantes en est fort éloigné, annonciateur de la modernité régionale qu'il décline dans ses programmes sanitaires des années 1920-1930 avec l'affirmation du schiste local souligné ici par quelques bandeaux de pierre de taille, granit ou pierre calcaire. Deux registres contrastent : le bâtiment

30. Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1994.

31. Arch. mun. Nantes, 4 M 123, « Reconstruction du théâtre de la Renaissance. Notice. Dressé par les architectes soussignés, le 19 décembre 1913 », *signé* Et. Coutan.

32. Voir dans ce Bulletin, PERON, Solen, « La salle de spectacles de Saint-Joseph de Bel-Air (1900). Lever de rideau sur un théâtre méconnu », p. 303-317.

33. Arch. mun. Nantes, 1 O 2099, Permis de construire 1913.

Étienne Coutan (1875-1963)



Figure 4 – Dépôt de la Compagnie des tramways de Nantes de la Morrhonnière

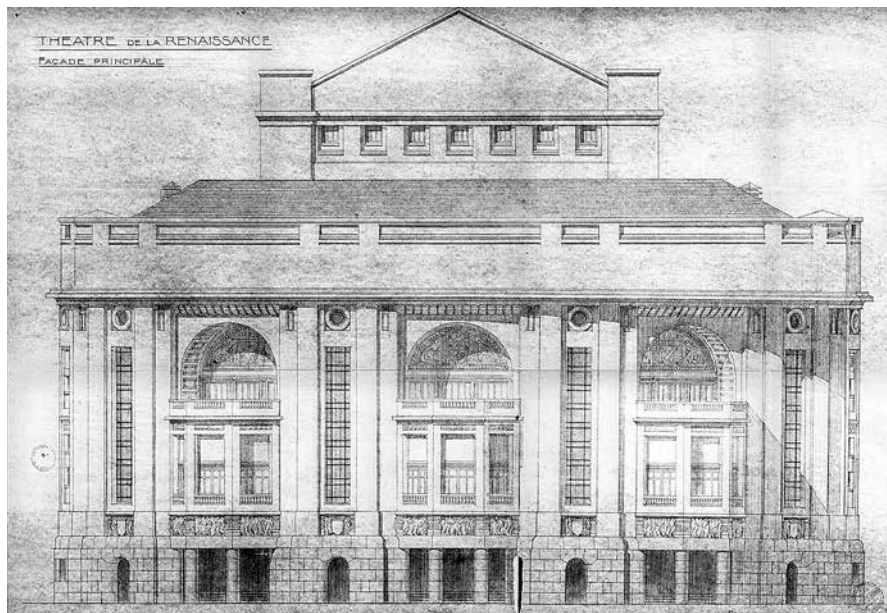


Figure 5 – Élévation principale du théâtre de la Renaissance. (Arch. mun. Nantes, 1 Fi 1997)

administratif couvert en ardoise est marqué dans l'angle du côté de l'entrée par un volume courbe couvert en terrasse et, à l'articulation avec les pignons réitérés du vaste hangar du stockage du matériel roulant développé sous une charpente métallique, ponctué par une tour couverte en poivrière. Dans la vérité de ses matériaux, la construction qui se donne à lire tire vers le rationalisme constructif. Le service est concédé, mais soucieux de valoriser la Ville, Coutan n'omet pas de faire sculpter les armes de Nantes sur deux tables de calcaire encastrées dans la maçonnerie de moellons de schiste.

Le langage constructif qu'utilise dans les mêmes années Coutan pour le groupe scolaire du boulevard de La Colinière³⁴ est similaire, long pans d'ardoise et schiste apparent qui vient mourir au droit des baies dépourvues d'encadrement, à ceci près que les linteaux et chaînages horizontaux sont comme les meneaux des baies constitués de béton bouchardé et les menuiseries et éléments de charpente extérieurs peints en rouge³⁵. Connaisseur du mouvement *Arts en Crafts*, fort d'un voyage en Angleterre et en Écosse en 1904-1905, lecteur du *Studio*, la revue qui diffuse depuis la fin du XIX^e siècle les principes de l'architecture domestique anglaise³⁶, Coutan adhère aux valeurs pittoresques d'un vernaculaire savant lisible dans la dissymétrie des maisons dotées de *bow-windows*, comme dans la partie proprement scolaire en rupture avec l'austérité habituelle. Si le groupe scolaire sacrifie aux principes hérités de l'école républicaine du XIX^e siècle, composition symétrique des conciergeries et maisons des directeurs sur le boulevard, séparation de l'école des garçons et de l'école des filles, les considérations hygiéniques président à l'orientation des deux ailes de classes étirées vers le fond du terrain, largement ouvertes au sud-est sur les cours et bénéficiant d'un éclairage secondaire et d'une ventilation sur l'autre face. Des préaux couverts en terrasse en vue d'une possible surélévation relient les classes au réfectoire situé derrière le bâtiment d'axe sur lequel l'artiste Carrière ménage sous une demi-croupe débordante un décor de sgraphitte où les valeurs de l'enseignement encadrent les armes de la Ville. À droite et à gauche, sous les longs pans de la toiture, des abris d'attente pour les parents témoignent de l'attention portée à leur confort. L'architecte donne sa place à la végétation, alignement de frênes des cours de récréation, jardins des maisons et des conciergeries, vignes et poiriers au fond des cours, treillis de bois végétalisés sur les façades sur le boulevard. La ligne des préaux sépare les parties ouvertes sur l'extérieur des espaces proprement scolaires en retrait, le peu de hauteur des murs, voire des murets de clôture laissant déborder le regard sur les plantations. Ici encore, le traitement de la clôture annonce les aménagements ultérieurs de Coutan, notamment le dessin simple et élégant des portillons métalliques avec leurs candélabres. Signé par Coutan en 1911, un dessin aquarellé de la façade sur le boulevard par Pol Abraham rend compte de l'importance donnée à la végétation dans le projet³⁷.

34. École élémentaire François-Dallet, 148, boulevard des Poilus.

35. Arch. mun. Nantes, M 4 carton 20.

36. *The studio, an illustrated magazine of fine and applied art* est publié au Royaume-Uni à partir de 1893. Une édition française paraît à partir de 1898.

37. Musée national d'Art moderne – Centre de création industrielle, DOCAR 2004-092, « Groupe scolaire. Nantes boulevard de la Colinière. Façade d'ensemble », Reproduit dans MIGAYROU, Frédéric, *Pol Abraham...*

Étienne Coutan (1875-1963)

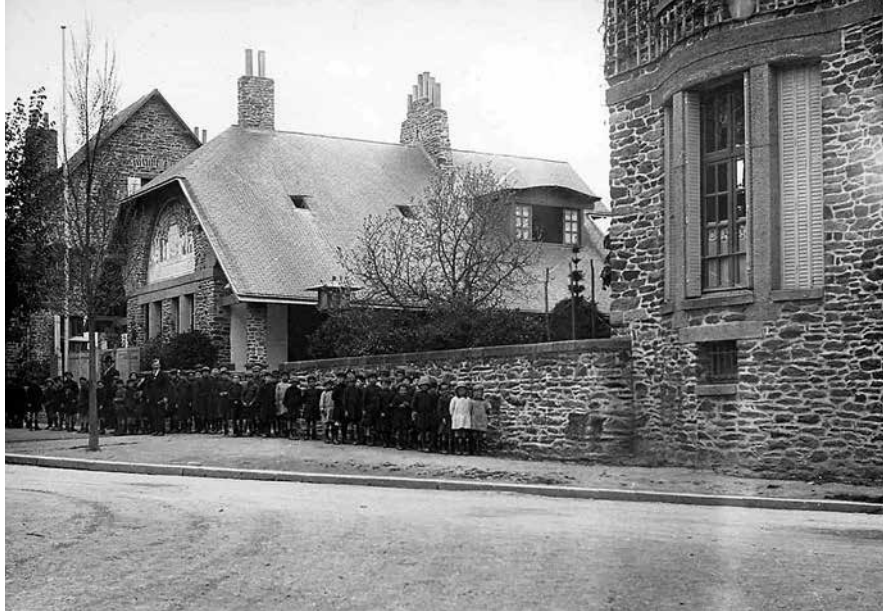


Figure 6 – Groupe scolaire de la Colinière (école François-Dallet) (Arch. mun. Nantes, 13 Fi 1085)

L'extension dans les années 1930 des ailes de classes vers le fond du terrain joue sur le langage architectural d'origine, tandis que la surélévation des préaux se rapproche du langage plus moderne dont usent alors Coutan et Robida pour le groupe scolaire de Longchamp inauguré en 1936 ou pour celui plus modeste du Plessis-Cellier. Pour l'École de médecine, sans exécution, les projets de 1925 présentent des baies plein cintre et de hautes toitures d'ardoise, alors que le projet de façade modernisée par Charles Friésé au sein du cabinet Coutan en 1936 échelonne des couvertures en terrasse³⁸.

Dans le domaine sanitaire, l'activité de Coutan est marquée par le dispensaire et les bains-douches communaux de la rue Noire et de la rue Michel-Rocher inaugurés en 1925 et 1926. Variation sur un même registre, moellons de schiste apparent, longs pans d'ardoise débordants, chaînages de béton bouchardé, sgraphittes, l'architecture des trois édifices peut ici présenter un soubassement de granit, là un harpage en encadrement de baies... Les armes de Nantes et de la Bretagne sculptées dans des allèges rue Noire ou rue Michel-Rocher sont comme l'ensemble de l'épigraphie l'objet d'études précises. À l'instar de la porte Saint-Pierre, les dessins indiquent le recouvrement des maçonneries par une végétation grimpante, ici sur les claires qui habillent la façade. Attentif aux détails, Coutan dessine les robinets, les patères, les

38. Arch. mun. Nantes, élévation et plan 1925 16Z238 et 16Z239 ; élévation par le cabinet Coutan 1936, 16Z245. Note de Coutan : « Ce dessin de façade est entièrement de Friésé. Je lui ai laissé toute liberté. Fait en une nuit. Il a été rémunéré un mois comme nègre ». Pol Abraham avait en 1916 travaillé sur ce projet, MNAN-CCI DOCAR 2004-94, reproduit dans MIGAYROU, Frédéric, *Pol Abraham...*

Gilles BIENVENU

glaces, les porte-savons, les plaques de porte de laiton, l'un de ses admirateurs se plaisant à lâcher : « On peut dire qu'Étienne Coutan a apporté dans ses réalisations le même soin que Bugatti pour ses automobiles. Ils étaient deux créateurs qui recherchaient la perfection³⁹. » Coutan et Robida construisent également un établissement communal de bains-douches à Châteaubriant en 1928-1933.



Figure 7 – Établissement communal de bains douches de la rue Noire. (Arch. mun. Nantes, 13 Fi 1182)

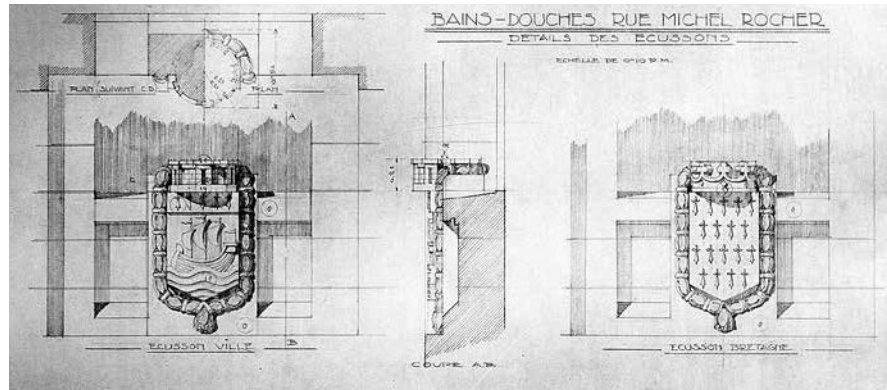


Figure 8 – Établissement communal de bains douches de la rue Michel-Rocher, détail des écussons, 15 juin 1925, dessin Jean Litoux (Arch. mun. Nantes, 13, Fi, 1182)

39. JOUBIER, Robert, « François Dallet. L'école et l'amicale des Poilus », *Annales de Nantes et du Pays nantais*, n° 226, 1987 p. 24.

Squares et promenades urbaines

Directeur des bâtiments communaux, soit architecte de la ville, Étienne Coutan est de plus directeur des plantations urbaines, domaine où il excelle en complicité avec le directeur du jardin des plantes Georges Durivault dont les fonctions (1921-1941) sont élargies à la dimension horticole des plantations urbaines⁴⁰. Le végétal prend sa place dans ses projets d'édifices, maîtrisé sur les façades et organisé au cœur des parcelles ; il s'étend en outre dans la ville. Pour notre architecte, de même que l'architecture est indissociable de la ville, les jardins et plantations sont indissociables de la ville et de l'architecture. Partageant son approche avec le maire Bellamy, il les aborde non seulement dans leur apport esthétique, mais encore comme facteur d'hygiène et de salubrité. Charles Friésé, son collaborateur en 1936 et futur architecte de la ville, en 1945, rapporte que Coutan avait coutume de dire « Je veux des jardins partout⁴¹ », tandis qu'Olier Mordrel évoque ce « bon géant breton » qui aurait fait de l'architecture « un prétexte pour planter des arbres⁴² ». Arbres et jardins demeurent le leitmotiv de l'action de Coutan à Nantes.

La promenade Hermitage-Miséry-Lusançay et le square Maurice-Schowb

Avec sa première intervention sur l'espace public, l'aménagement des abords de la porte Saint-Pierre, Coutan montrait son souci de faire de ce que l'on ne nommait pas encore « espaces verts » un élément à part entière de la ville, un objet de composition urbaine. Lorsqu'il demandait que les plantations soient associées au service des bâtiments communaux, il se référait au statut de Louis Bonnier à Paris. S'il ne mentionne pas Jean-Claude-Nicolas Forestier, il ne pouvait ignorer les théories du conservateur des promenades de Paris. Prosélyte de la liaison physique des parcs conçus comme éléments du plan de la ville et non comme enclos, poussant l'idée au-delà du *parkway* à l'américaine, Forestier qui gravitait avec Bonnier dans le cercle des fondateurs de l'urbanisme diffusait dès 1908 ses théories sur le système de parcs⁴³. Le principe s'exprime à Nantes avec les « coulées vertes » au fil des rivières qui pénètrent la ville : leur inscription au plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) étudié par Robida à partir de 1919 veut ménager un paysage végétalisé dans la ville, intention qui prend corps avec la vallée de la Chézine traitée par Coutan au début des années 1930.

40. L'actuel service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) est le successeur du service des plantations urbaines. Durivault est, par ailleurs, un héraldiste reconnu.

41. Éloge du 9 mars 1958, cité par PÉNEAU, Gaëlle, *Étienne Coutan, 1875-1963*, dactyl., travail personnel de fin d'études, École d'architecture de Nantes, 1979.

42. Olier Mordrel [Olivier Mordrelle] sous le pseudonyme Arzour, *STUR, Revue d'études nationale bretonne*, n° 5, 1942. Mordrelle a travaillé dans le service communal d'architecture en 1924. Coutan est fortement attaché à la Bretagne, mais, réputé homme de gauche, on ne peut le soupçonner de complaisance avec les positions d'un Mordrel, fondateur du Parti autonomiste breton, que sa volonté de défendre le Nord contre le Sud entraîna vingt ans plus tard dans des rapports complices avec l'occupant allemand Voir CARNEY, Sébastien, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2015.

43. FORESTIER, Jean-Claude-Nicolas, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, Hachette, 1908.

Gilles BIENVENU



Figure 9 – Le square de Miséry (square Marcel-Schwob)

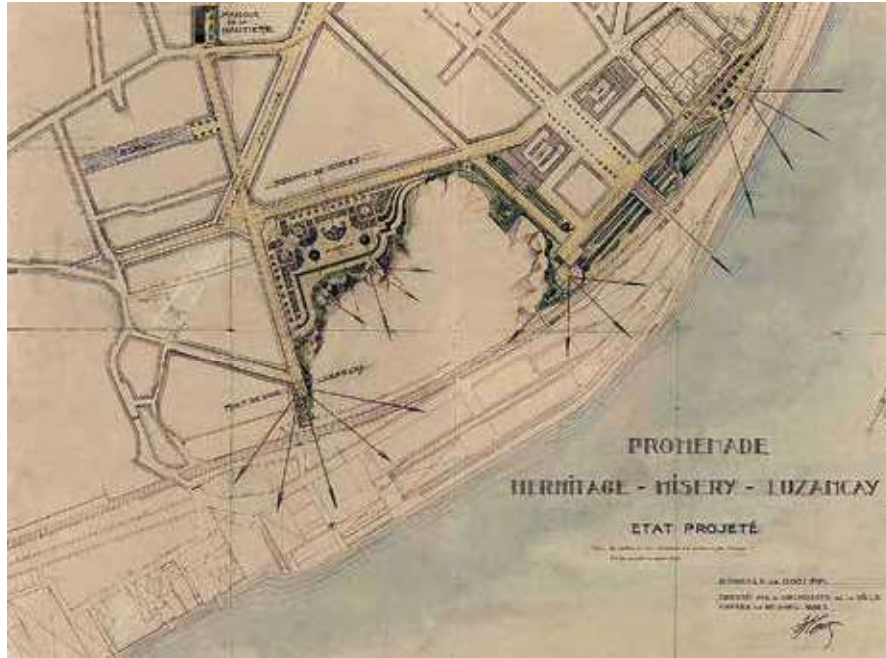


Figure 10 – « Promenade Hermitage-Miséry-Lusancay. État projeté », dressé par l'architecte de la ville, le 22 avril 1932, signé Et. Coutan (Arch. mun. Nantes, 1 Fi 2588)

Étienne Coutan (1875-1963)

C'est encore le projet en 1932 sur la butte Sainte-Anne d'une promenade en corniche Hermitage-Miséry-Lusançay qui domine les carrières de Miséry et que des alignements d'arbres doivent relier aux avenues plantées de ce côté de la ville. N'en sera exécuté que le square Maurice-Schowb ouvert en 1935, un jardin belvédère très architecturé. Coutan insiste sur la dualité de son projet, deux ambiances pour deux usages : toute la partie qui borde la falaise, à l'aplomb de la carrière, est destinée à la déambulation tandis que l'arrière du jardin du côté de la rue des Garennes est dédié à un usage plus statique. Deux « salles vertes » sont ménagées dans ce fond de jardin où le végétal domine, arbres, arbustes et platebandes fleuries. Une longue allée couverte longe la rue également dotée d'un alignement d'arbres, tandis que le front de la falaise prend des allures de glacis où les talus engazonnés qui relient les allées sablées sont scandés par des rampes minérales flanquées de murets de schiste. L'architecte a obtenu qu'une servitude *non altius tollendi* appliquée à la brasserie implantée dans la carrière évite que des bâtiments trop hauts ne viennent empêcher le regard de se porter au loin sur la Prairie-au-Duc et au-delà sur les territoires du sud de la Loire. Perçus comme pittoresques par essence, l'Hermitage et la butte Sainte-Anne ont été au cours des siècles mis à profit par les dessinateurs qui ont livré des vues plongeantes sur la ville et les îles de Loire. Le promeneur comme le sédentaire doit pouvoir se délecter d'une large vue sur le paysage. Ainsi, le muret qui longe le front de carrière s'incurve-t-il en belvédère pour laisser place à la cabane des jardiniers, sobre cylindre de pierre couvert d'une galette de béton-armé, pourvue d'un banc intégré dans la courbe de son appareillage de schiste apparent. L'architecture, édicule, rampes, murets, est ici partie intégrante de la composition. La transformation malencontreuse du jardin il y a quelques années a brutalement fait disparaître le balancement des ambiances.

Le square de l'Erdre, Saint-André ou du Maquis-de-Saffré

Les années 1930 sont marquées à Nantes par un grand traumatisme, le comblement de deux bras de la Loire et de la courbe de l'Erdre détournée. Le maire Cassegrain s'est rendu aux résolutions de l'État et de ses ingénieurs des Ponts et Chaussées en charge du port et des cours d'eau. Le directeur des bâtiments communaux et des plantations urbaines, hors son combat pour réduire l'emprise des comblements, n'a de cesse de réparer les blessures infligées à la ville par des opérations techniques juxtaposées sans prise en compte d'une forme urbaine globale. S'il réclame à tout-va un plan d'ensemble sans trouver d'écho, nous y reviendrons, il pourra agir effectivement de point en point, recousant l'espace urbain mis à mal au moyen de squares savamment composés et articulés.

Un premier exemple est donné par le square de l'Erdre (square Saint-André puis du Maquis-de-Saffré) qui prolonge au nord les cours Saint-Pierre et Saint-André aménagés par Jean-Baptiste Ceineray dans les années 1760-1770, face au monument aux morts de la guerre de 1914-1918 inauguré en 1927 sur les dessins de Camille Robida. Le comblement du confluent de la Loire et de l'Erdre nécessitait le détournement de la rivière, qui s'engouffre désormais dans l'arche béante d'un tunnel qui, passant sous les cours, la conduit au canal Saint-Félix. Dans le cadre des réparations de guerre, les travaux sont assurés par une entreprise allemande sous la conduite du service des Ponts et Chaussées. Le projet est exclusivement technique. Dans une lettre à George Sébille, l'urbaniste-conseil de la ville, Coutan insiste en 1930

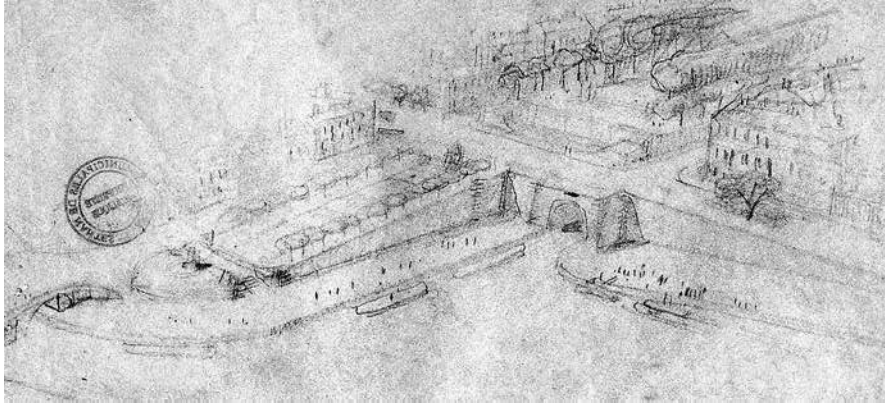


Figure 11 – Square de l'Erdre (square du Maquis de Saffré), quais et entrée du tunnel de l'Erdre, dessin perspectif. (Arch. mun. Nantes, 16 Z 254)

sur le rôle essentiel que doit jouer l'architecte communal vis-à-vis des ingénieurs qui ne se posent pas la question des abords : « J'ai eu l'occasion d'intervenir avec quelque succès pour le passage de l'Erdre sous les cours, le projet des Ponts et Chaussées ne respectait rien des abords particulièrement architecturaux à l'amont et à l'aval du tunnel⁴⁴ », constatant que dans ses rapports directs avec les ingénieurs des Ponts ou des réseaux ferrés, il pouvait obtenir satisfaction pour peu que la Ville en exprime le désir, condition trop peu souvent remplie... Ainsi le square qui descend vers la rivière en doux gradins ne se limite pas à la partie en rampe, les quais de part et d'autre de l'embouchure du tunnel font partie intégrante de cet artéfact urbain, murs de soutènement du square et quais traités en cohérence. Plus, le rythme commun aux plantations qui émergent au-dessus du mur de soutènement rampant et aux plantations alignées à son pied sur le quai répond à celui des raidisseurs de pierre de taille. La résolution du couple dedans-dehors s'exprime également dans le système de clôture qui déborde largement en partie haute les limites strictes du square. Une dizaine d'années après l'attentat subi par la statue de la *Délivrance* dont la nudité face aux tables mémoriales avait choqué certains⁴⁵, Coutan lui ménage au bas du jardin une demi-lune où, non sans une querelle de compétence avec Robida auquel il conteste le droit de s'y employer, la statue restaurée trouve place en octobre 1937 sur un haut piédestal⁴⁶. Les transformations en cours doivent s'accompagner d'un rétablissement de l'œuvre d'Émile Guillaume. Mis à mal par la construction d'un bassin de stockage des eaux usées en sous-sol le jardin devrait bénéficier d'une remise en état inspirée du projet initial mais non d'une restauration conforme rendue difficile par l'implantation des regards et exutoires étudiée selon les seules contraintes techniques du sous-sol,

44. Arch. mun. Nantes, 16 Z 215, 24 avril 1930, lettre de Coutan à Sébille.

45. BODINIER, Jean-Louis, GUYVARCH, Didier, *Les folles agapes de Nantes au clair de lune. La construction des scandales sous le regard de l'historien*, Rennes, Éditions Apogée, 1999.

46. Arch. mun. Nantes, M1 627. La statue est mise en place en octobre 1937 sur un piédestal esquissé par Coutan et construit par Robida.

Étienne Coutan (1875-1963)

sans égard pour le donné à voir, ce que dénonçait justement Coutan au cours de sa mission. Comme pour le square Maurice-Schwob, l'atmosphère du jardin doit être totalement revisitée, les gradins sablés voulus par l'architecte engazonnés et les abords négligés, les plantations depuis longtemps laissées à l'abandon sur le quai curieusement exclues du système.

Le square de la Petite-Hollande ou Jean-Baptiste Daviais

Le comblement des bras de Loire qui enserraient l'île Feydeau la laisse perdue dans un *no man's land* d'asphalte et pose avec acuité la question du devenir de l'ancien éperon ouest. Occupé à l'origine par une promenade, puis concédé à un établissement de bains, la pointe de l'île s'était vue affectée à la fin du Second Empire à la construction d'un marché couvert mal aimé tant du public que de ses usagers. Les riverains contestent le remplacement des bains de peu de hauteur dont la concession arrivait à terme par un édifice de 13 mètres de haut qui « défigurerait un des plus beaux points de vue » de la ville, sur un emplacement parfaitement impropre, soumis à la violence de la pluie et du vent pendant l'hiver et aux ardeurs du soleil pendant l'été⁴⁷. La Société des architectes de Nantes se manifeste lors de l'enquête publique de mai-juin 1867 portant sur l'implantation du marché. Ce n'est pas tant la démolition des bains que la suppression de la promenade qui affecte les architectes, en quête de modernité, qui arguent du nombre restreint de ces espaces publics à Nantes⁴⁸. Pointant les mauvaises conditions climatiques, moquant la référence impropre aux remarquables halles parisiennes de Baltard qui demanderait un emplacement rectangulaire et non irrégulier et exigü comme celui du projet⁴⁹, les architectes plaident pour une annexion du terrain libéré à la promenade. La question n'est pas isolée : en réponse à l'enquête de 1867 sur l'implantation du musée d'histoire naturelle sur la place de la Monnaie, la société fustige « la tendance malheureuse qui porte l'administration municipale à élever ses monuments aux dépens de nos places publiques. Toutes les villes de France, celles même qui ont une importance bien moindre que Nantes, s'imposent des sacrifices pour créer de larges voies, des places, des squares et améliorer en s'embellissant les conditions d'hygiène et de circulation⁵⁰. » La SAN réagit d'une manière similaire au projet d'avancer la bibliothèque publique des anciennes douves Saint-Nicolas (place Fleuriot-de-Langle) de plusieurs travées vers le quai Brancas⁵¹. Consternée par le manque de réflexion architecturale portée par les services techniques de la Ville depuis qu'au décès de l'architecte-voyer en chef Driollet en 1863 le préfet avait fait placer un ingénieur des Ponts et Chaussées à leur tête et qu'aucun réel architecte n'y figurait, la société venait de se doter d'une commission chargée de proposer des réponses collectives aux enquêtes publiques,

47. *Ibid.*, 1 M 328, 22 juillet 1867, lettre au maire de Nantes de M. Laënnec et autres propriétaires de la place de La Petite-Hollande.

48. Le fait que l'édifice soit dû à Mathurin Crucy n'émeut pas la Société, les bains n'étant pas alors rangés au nombre des monuments dignes de louange ; par ailleurs, les bains communaux de Driollet étaient en service depuis une dizaine d'années.

49. Le seul usage d'une structure métallique ne suffit pas à faire d'une construction de l'architecture.

50. Arch. dép. Loire-Atlantique, 173 J 1, déclaration arrêtée à la séance du 29 mai 1867.

51. Arch. mun. Nantes, 30 mai 1867, procès-verbal du conseil municipal. La position de la SAN est portée au sein du conseil municipal par l'architecte Eugène Boismen.

Gilles BIENVENU

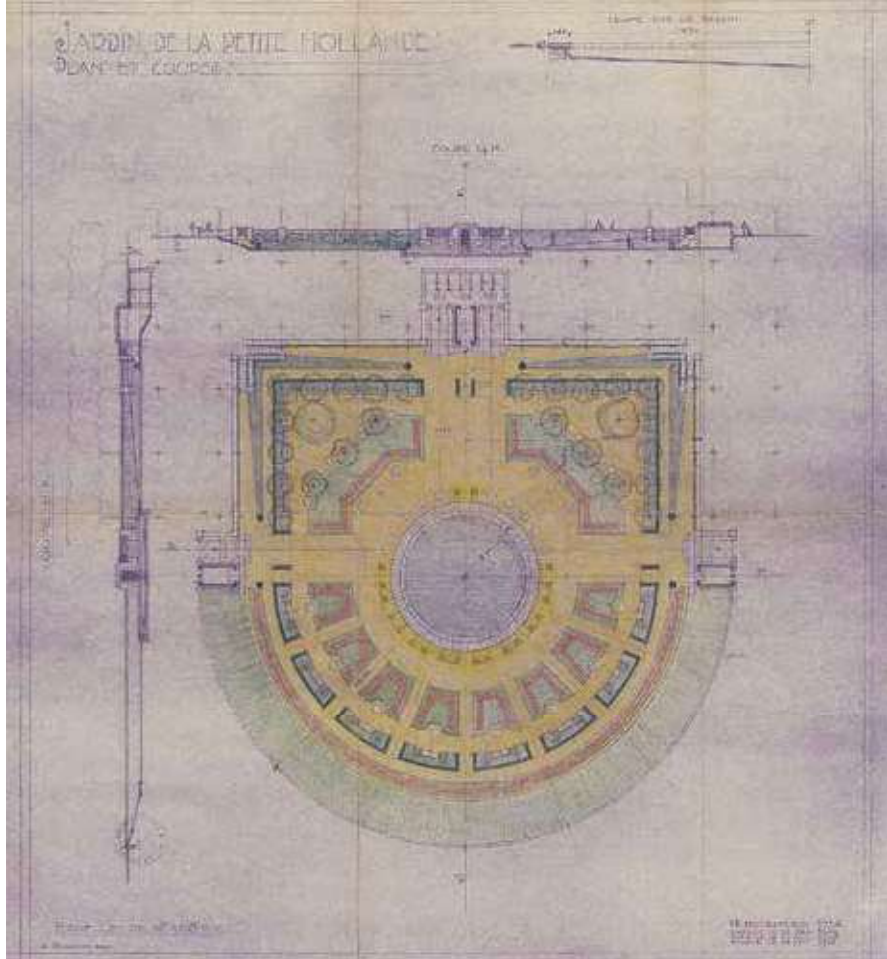


Figure 12 – « Jardin de la Petite-Hollande » (square Jean-Baptiste Daviais), plan et coupes, 12 décembre 1934 (Arch. mun. Nantes, 1 Fi 2465)

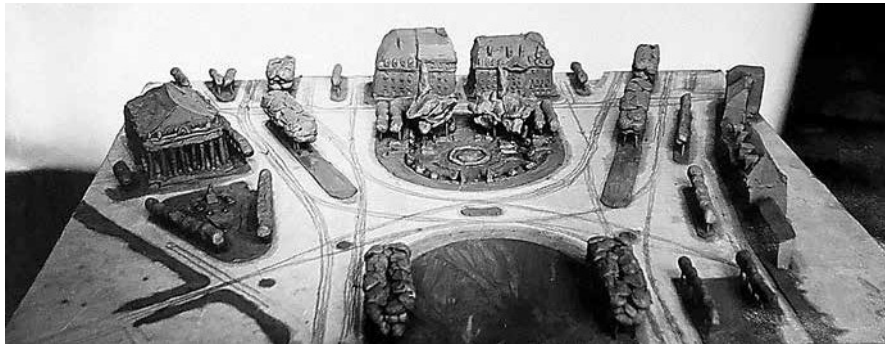


Figure 13 – Maquette d'étude du square de la Petite-Hollande (square Jean-Baptiste Daviais). (Arch. mun. Nantes, 1 O 16179)

Étienne Coutan (1875-1963)

démarche rare pour des professionnels libéraux plus souvent tentés par la singularité que par l'action commune⁵². Le marché ouvert en 1869, les inconvénients pressentis ne tardent pas à se faire sentir. Après que l'ingénieur en chef Léchalas a regagné son corps, le conseil municipal amené en août 1873 à débattre des « erreurs du marché de la Petite-Hollande » peut prendre les mesures nécessaires à son amélioration. La Ville s'est dotée du moderne marché de Talensac en béton-armé lorsque les comblements entraînent la démolition de la halle métallique qui ne semble pas avoir été regrettée : « Là où s'élevait hier un disgracieux marché » titre le quotidien *Le Phare de la Loire* du 6 juillet 1935, en attente de l'inauguration du nouvel espace public.

Le marché n'a constitué qu'un épisode malheureux et éphémère. C'est dans une histoire plus dense que se place Coutan quand il prend pied sur cette pointe ouest de l'île Feydeau qui s'arrime aux anciennes rives du fleuve. Tout d'abord, il travaille en creux, comme s'il voulait préserver du comblement un espace privilégié, un décaissé qui sonne plus comme une absence de remblai, l'expression « jardin en creux » revenant souvent dans les comptes rendus. La justification officielle tient au souci de protéger des forts vents d'ouest les enfants auxquels est destiné le square, renouant tacitement avec les propos des années 1860. Coutan n'exprime pas ouvertement la référence formelle dont il use, la combinaison du rectangle et de l'hémicycle sur la base duquel Crucy avait conçu les bains, de même que la halle au poisson à l'est de l'île Feydeau, forme combinée qu'il donne aussi aux places publiques qu'il aménage à la fin du XVIII^e siècle, la place Royale et la place Graslin peu distantes du square. Cette configuration est très lisible sur les plans, mais le square n'est pas que plan, il est volume, un volume que Coutan travaille en maquette. Les Archives municipales conservent des clichés d'une maquette du site exécutée en pâte à modeler⁵³. Là encore, l'architecte joue sur la dialectique ouvert/fermé ; la clôture, une véritable architecture, est épaisse et peu haute ; des murets de granit relient les emmarchements et sertissent les rampes qui facilitent l'accès aux voitures d'enfants. Le rythme des arbres se poursuit à l'extérieur de cette clôture dans l'espace public ouvert. La relative parcimonie des plates-bandes permet les ébats des enfants qui peuvent faire naviguer leurs bateaux dans le bassin qui meuble le centre du jardin. Des arbres de haut port répondent aux immeubles du bout de l'île Feydeau, une végétation plus basse marquant l'hémicycle en excès taluté. La clôture soulève un débat : élus et chefs de service consultés penchent pour une grille, mais Coutan sait jouer du dépassement de budget pour faire admettre son principe de « clôture morale » rappelant à cette occasion les apports de ses voyages de jeunesse en Europe :

« Nos prévisions ne comprennent pas de clôture ; le principe du jardin en creux permet de les éviter et de ne réaliser que des *clôtures morales* par un muret bas formant garde-corps au droit des soutènements, par une petite haie taillée si c'est nécessaire en bordure des talus. Il s'agit là non seulement d'une grosse économie mais aussi d'une recherche esthétique dont l'Étranger nous a donné l'exemple depuis fort longtemps en créant des jardins ouverts sur la voie publique⁵⁴. »

52. Arch. dép. Loire-Atlantique, 173 J 1, 28 janvier 1867, compte rendu de la séance de la SAN.

53. Arch. mun. Nantes, 1 O 16179.

54. *Ibid.*, 1 O parcs et jardins, 11 mars 1935, bulletin de renseignements.

Et encore :

« Le projet est comparable pour une partie au square du château avec un petit mur bahut avec portillons de fer forgé, le tout formant une clôture effective au moins pour les animaux, et pour l'autre partie en exèdre avec talus une clôture morale avec bordure en granit qui est comparable à celle formée d'une lisse en fer au square de la porte Saint-Pierre. Je m'étais inspiré pour cette dernière de tout ce que j'ai vu à l'Étranger bien en avance sur nous à ce sujet, en particulier de la roseraie de Berlin. Je comptais doubler cette bordure d'une haie taillée pour éviter l'accès des chiens⁵⁵. »

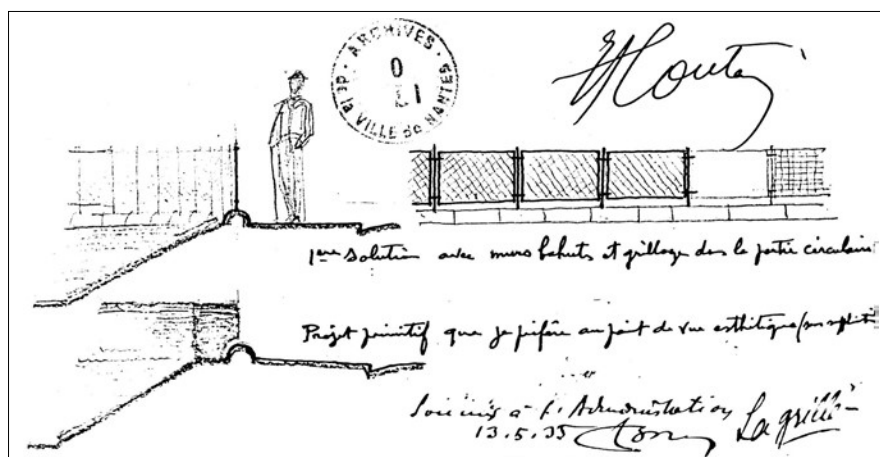


Figure 14 – La « clôture morale » de l'exèdre du square de la Petite-Hollande, croquis d'Étienne Coutan sur son bulletin de renseignement du 8 mai 1935 [soumis à l'administration, signé J. Bourcy, le 13 mai 1935] (Arch. mun. Nantes, 1 O parcs et jardins)

Si différents édiles consultés penchent pour la haie taillée, il est en définitive demandé à Coutan de placer une grille sur la bordure circulaire de granite en haut du talus. Coutan fixe sur des fers en I de simples cadres fermés par des grillages de fer, le tout peint en noir, faisant valoir son souci de faire disparaître au maximum les clôtures au regard, de ne pas nuire visuellement à la composition et au développement du végétal, un souci répercuté en divers lieux de la ville. Ce grillage a été retiré il y a peu sans que les haies soient pour autant plantées. Dans la désolation du grand chantier des comblements, la presse locale suivait avec attention les travaux, heureuse de voir le square « apparaître, comme une oasis au milieu des sables⁵⁶ » ou « [souhaitant] que l'inauguration de cette fraîche oasis puisse être faite avant le retour des premiers frimas⁵⁷ ». Réservé aux femmes et aux enfants, le square est ouvert au public en septembre 1935. Les aménagements en périphérie du square l'ont noyé au début de ce siècle dans un environnement incertain de pelouses et de plantations en contradiction avec sa composition qui en gêne la lecture. Plus, d'aucuns s'inquiètent aujourd'hui de voir un espace si riche en ramifications condamné par les documents d'urbanisme.

55. *Ibid.*, 1 O parcs et jardins, 8 mai 1935, bulletin de renseignements.

56. *Le Phare de la Loire*, 29 mai 1935.

57. *Ibid.*, 6 juillet 1935.

Les jardins de l'hôtel de ville

C'est encore par le traitement des jardins que Coutan veut établir une cohérence au cœur de l'îlot de la mairie, cherchant à lier l'ensemble des édifices que vient de compléter la Ville par l'acquisition de deux hôtels du xvii^e siècle, le majestueux hôtel de Rosmadec et le plus modeste hôtel de Monti de Rezé. On avait longtemps cherché à bâtir un hôtel de ville à l'échelle d'une grande cité, question d'autant plus prégnante après l'annexion de Chantenay et Doulon à Nantes en 1908, politique qui passait par l'arasement des édifices hétérogènes occupant l'îlot. C'est Paul Bellamy qui en 1926 prend la décision de conserver l'ensemble des bâtiments et confie à Coutan – lequel n'est sans doute pas étranger au choix – la mission de composer à partir d'un ensemble disparate, dont certains éléments de grande valeur ont été fortement dégradés, un ensemble cohérent, solennel et efficace. Le maire souhaite conserver à l'hôtel de ville la charge de son histoire :

« À l'ancien hôtel de ville, tel qu'il a été aménagé sous sa forme définitive au commencement du xix^e siècle, s'attache une tradition séculaire que la municipalité ne croit pas devoir rompre. De même, l'hôtel de Rosmadec reste lié à l'histoire de la commune et [...] la municipalité n'entend pas remettre en cause sa conservation. Elle est convaincue que, dans le prolongement de ces deux hôtels, l'hôtel de Monti apporte un élément intéressant de composition architecturale. Il lui a donc semblé qu'on trouvait dans le groupement de ces trois édifices les moyens de constituer de toutes pièces un hôtel de ville donnant d'égales satisfactions aux traditions et à l'histoire communale, ainsi qu'aux conceptions modernes suivant lesquelles doivent être conçus et organisés les services municipaux d'une grande ville. [...] Il me semble, mon cher Architecte, qu'il y a là une étude digne de tenter l'artiste que vous êtes⁵⁸. ».

La question de l'hôtel de ville agite Coutan depuis longtemps. Son prix Chenavard de 1905 installait avec faste en proue de l'île Gloriette un ensemble municipal à l'échelle du « plus grand Nantes », selon la terminologie de l'époque. Le palais municipal prenait place dans un quartier totalement rénové. Dans son projet des années 1920, il s'agit de réorganiser un déjà-là. Outre des aménagements intérieurs, l'architecte cherche une cohésion spatiale, construisant notamment entre l'hôtel de Rosmadec et les extensions de l'hôtel de Derval une moderne rotonde d'articulation. L'effort porte notamment sur l'hôtel de Rosmadec dont les façades sont largement reprises. S'il avait été un hôtel aristocratique somptueux et de grande ampleur à l'origine, l'état dans lequel le reçoit Coutan après près de cent années d'usage scolaire peut justifier un traitement contemporain de la nouvelle salle des cérémonies de la mairie dans un esprit Art-déco (salle Paul-Bellamy) à l'opposé de la reconstitution plus ou moins patrimoniale à laquelle il s'essaie par ailleurs tout en gardant sa liberté de conception⁵⁹. On peut y voir une réminiscence de la salle des fêtes de son « Palais municipal » de 1905. L'architecte étudie la circulation interne et externe aux divers édifices tout en recherchant une unité d'ensemble par la composition des jardins, effaçant le parcellaire ancien et notamment toute trace des

58. Arch. mun. Nantes, 1 M 21, 31 décembre 1926, lettre du maire, Paul Bellamy, au directeur des services d'architecture, Étienne Coutan.

59. Sur l'hôtel de Rosmadec, voir PERON, Solen, « L'hôtel de Rosmadec, un témoin du xvii^e siècle à Nantes ? », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 150, 2015, p. 133-160.

Étienne Coutan (1875-1963)

un bassin architecturé creusé au centre de la place où des emmarchements semblent prolonger le grand escalier du palais, l'un indissociable de l'autre comme le montrent les esquisses que travaille Coutan autour des photographies de la maquette du sculpteur⁶¹. Les statues allaient trouver place dans un bassin ménagé place de la Duchesse-Anne, mais sans l'esprit de cohérence urbaine qui présidait au premier projet. Elles seront enlevées lors des travaux du détournement de l'Erdre. Le souci de cohérence se trouve également dans le choix d'un modèle unique de bancs pour les promenades publiques, les bancs Le Centaure, modèle récemment repris par les services mais dans son expression actuelle très inférieure esthétiquement à celle de l'entre-deux-guerres avec la simplification des piétements de fonte et la section rectangulaire des pièces de bois de l'assise et du dossier. On aurait pu voir Coutan attentif au dessin des lampadaires répartis dans la ville, cependant l'éclairage public dépendait depuis 1907 de l'ingénieur en chef, directeur des services techniques, et non plus de l'architecte de la ville et leur dessin est le plus souvent laissé aux industriels, si ce n'est pour l'équipement de certains ponts⁶².

Coutan use de deux modèles de clôture récurrents dans l'espace public nantais. Le premier monte des barreaudages de fer peint en noir sur des murs bahuts ponctués par des piliers du même schiste, un mode qui permet de clore tout en assurant une transparence. C'est ainsi qu'il ouvre les hauts murs du jardin des plantes voulus sous le Second Empire par son directeur Écorchard qui voulait en faire un isolat plutôt que l'élément du plan de la ville que préconisait l'architecte-voyer en chef Driollet, son supérieur hiérarchique qu'il avait réussi à force d'intrigue à faire évincer de sa responsabilité sur le jardin. Près d'un siècle après, Coutan remplace le jardin dans la ville. Un récent remplacement des grilles d'origine par un modèle industrialisé de couleur verte a beaucoup fait perdre de sa qualité à l'ensemble. L'autre grand type de clôture est représenté par le grillage de l'exèdre du square de la Petite-Hollande ou ceux de la rue Anatole-Le-Braz. Le règlement de ce lotissement communal où Coutan a tracé une voie sinueuse à l'assaut du coteau, ménageant une variété de vues au cours de la progression, à l'opposé de la rigidité des lotissements multipliés alors par des géomètres moins sensibles à la qualité de l'espace, impose de simples grillages sur des cadres métalliques, le tout peint en noir⁶³. La rue présente ainsi, dans une harmonie d'ensemble, une grande variété dans le dessin des clôtures auxquelles se mêle la végétation autorisée par le recul des constructions. Citons pour dernières interventions factuelles sur l'espace public, la conception d'édicules divers, kiosques et abris, la plupart du temps travaillés sur calque au crayon de couleur, technique que Coutan affectionne particulièrement. À la fin de sa carrière, retraité des services municipaux, il en use pleinement dans ses rêves de transformation de Nantes développés à l'encontre du processus de comblement des bras d'eau qui baignent le centre de la cité.

61. Arch. mun. Nantes, 1 M 440.

62. *Vert nantais. Histoire du mobilier urbain [Nantes xv^e-xx^e siècle]*, Nantes, Archives municipales de Nantes, 2002, p. 35.

63. Arch. mun. Nantes, 1352 W 515.



Figure 16 – Le lotissement communal de la rue Anatole-Le-Braz

Les interventions de Coutan sur l'urbanisme

Lors de ses premiers contacts avec la municipalité nantaise, Coutan insistait sur la nécessité de vues d'ensemble. Il était encore animé par les concepts de l'art urbain hérités de la fin du XIX^e siècle qu'expriment ses grands projets de l'École des beaux-arts des années 1900, mais bientôt il prend en compte les principes de l'urbanisme, « science appliquée » en constitution. En 1919, anticipant de peu la promulgation de la loi Cornudet qui instaure les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE)⁶⁴, Nantes crée sous la haute direction de l'ingénieur en chef et de l'architecte de la ville son service du plan d'extension qu'elle confie à Camille Robida, l'associé de Coutan⁶⁵. Coutan est intéressé à la réflexion sur le plan, pour les questions *d'esthétique*, mais reste directeur du service d'architecture, nouvelle dénomination des bâtiments communaux. En 1927, le service du plan d'extension passe sous la responsabilité directe de l'ingénieur en chef : « le directeur municipal des travaux publics nous a volé ce service et dénaturé les études primitives » écrira Coutan à l'urbaniste André Bérard, rapporteur du plan auprès de la commission supérieure des plans d'extension⁶⁶. Bourcy, directeur en 1925, n'a pas pour lui le crédit que lui accordaient ses prédécesseurs. Robida est nommé adjoint de Coutan à l'architecture, puis architecte ordinaire chargé de l'entretien des bâtiments communaux, tandis que Georges Sébille, un membre éminent de la SFU, devient urbaniste conseil de la ville. En 1932, Coutan obtient un remaniement de ses attributions : nommé directeur des services d'esthétique, il est déchargé de la partie matérielle de l'entretien des bâtiments et des jardins, chargé des avant-projets, des compositions d'ensemble, de l'extension et des travaux neufs, devant être consulté sur tout ce qui touche l'esthétique de la

64. Loi du 14 mars 1919 modifiée le 19 juillet 1924.

65. Camille Robida (1880-1938), camarade d'atelier de Coutan est diplômé en 1903. Architecte au Vésinet, lauréat avec Duval du concours pour le théâtre de Coulommiers, il devient, de 1907 à 1912, directeur du service d'architecture d'Héliopolis, la ville nouvelle du baron Empain près du Caire. C'est alors que Coutan l'appelle à Nantes pour le projet du théâtre de la Renaissance et en fait l'associé de son agence privée. Mutilé de guerre et démobilisé, Robida avait remplacé en 1918 à la direction du service d'architecture Coutan mobilisé.

66. Arch. mun. Nantes, 16 Z 219, 11 novembre 1932.

Étienne Coutan (1875-1963)

ville et l'urbanisme et sur toute mise en cause de l'état initial ou actuel des bâtiments ou jardins communaux. L'arrêté de nomination précise qu'il est tenu de répondre dans des délais brefs : on veut soumettre l'artiste et on fait confiance à l'architecte d'opération jugé plus réaliste. En 1933, la situation est révisée : Robida devient architecte en chef des services d'architecture et des bâtiments communaux et doit renoncer à son activité privée tandis que Coutan qui est nommé directeur du service d'esthétique urbaine et de remodelation de la ville peut conserver son cabinet.

Esthétique urbaine et remodelation de la ville ! L'intitulé a de quoi séduire l'intéressé. Dans la réorganisation des services techniques, les études générales, esthétique urbaine et remodelation de la ville, arrivent en tête de liste, avant le service d'urbanisme, le service d'architecture ou le service des plantations⁶⁷. Les attributions du service d'esthétique tiennent en sept points : les études de composition d'ensemble, conformément au plan directeur du plan d'extension et d'embellissement, des voies, places, squares et jardins, espaces plantés de la ville ; les avant-projets des voies et places monumentales ; les avant-projets des plans d'implantation, esquisses et le cas échéant maquettes des bâtiments et édifices publics, œuvres d'art, fontaines établis dans les jardins et sur les places publiques ; la composition architecturale des jardins, parcs et cimetières de la ville ; les projets de décoration pour les fêtes publiques ; l'étude des cahiers des charges et règlements concernant toutes les servitudes architecturales ; les études, projets et consultations de tous ordres sur demande de l'administration municipale. Il s'agit dans les faits d'un service sans personnel, d'une mise à l'écart d'un architecte exigeant qui avait mis toute son énergie au service de Nantes, plus qu'au service de la Ville de Nantes en tant qu'institution, n'hésitant pas à contester publiquement des décisions politiques que sa déontologie d'architecte lui commandait de contester. Coutan que l'on se permettra ici de qualifier « architecte d'extrême Nantes » se révèle un directeur de l'esthétique particulièrement encombrant pour ses contradicteurs.

La lutte contre les comblements

La période voit la ville confrontée à un grand traumatisme : le comblement des voies d'eau qui irriguaient son centre. La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans (Po) profite des comblements imposés par l'État pour détourner sur l'emprise de l'ancien bras de l'Hôpital la ligne de Nantes à Saint-Nazaire qui passait par le quai de la Fosse. Plutôt qu'un passage en tranchée ou en tunnel dans le bras de l'Hôpital comblé, Coutan plaide pour un contournement, puis pour un passage en viaduc ou en tranchée par les quais sud des îles de la Madeleine et Gloriette, ce qui permettrait de garder en eau le bras de l'Hôpital et permettrait un bon traitement de la promenade à réaliser sur le terre-plein Gloriette (esplanade de la Petite-Hollande) débarrassée des trémies d'aération à prévoir. Seuls les aspects techniques ont été pris en compte, regrette-t-il, la municipalité Cassegrain trop vite rendue aux injonctions des ingénieurs

67. L'organisation est la suivante : 1 Études générales, esthétique urbaine et remodelation de la ville. 2 Études techniques et travaux neufs, service du plan (service d'urbanisme). 3 Assainissement. 4 Voirie urbaine, deux circonscriptions. 5 Service vicinal. 6 Régie des eaux et des bains et lavoirs. 7 Contrôle de l'éclairage (service concédé). 8 Contrôle du nettoyage (service concédé). 9 Architecture et bâtiments communaux, Travaux neufs et Entretien. 10 Jardins, squares et plantations, Travaux neufs et Entretien. 11 Cimetières et morgue. 12 Sapeurs-pompiers. Arrêté municipal du 30 juin 1933.

de l'État et des chemins de fer, sans qu'un plan d'ensemble n'ait été étudié, le PAEE à l'étude n'étant encore qu'un schéma et ne descendant pas à ce niveau de détail. Il y voit surtout une complicité de polytechniciens qui passent outre les véritables intérêts de Nantes, peu soucieux de chercher des solutions satisfaisant aux différents enjeux :

« Malgré les démentis successifs, il me plaît de rappeler que l'on a rendu responsables de ces calamités 2 ingénieurs camarades de Pipo, l'ingénieur du réseau incapable de trouver une solution avait dit à son collègue des Ponts : *bouche la Loire que je passe dessus* et cela suffit pour en imposer à toute une ville de 180 000 habitants qui se prétend contrainte et forcée et ne réagit pas malgré les apparences déplorables et je reste encore convaincu qu'il n'est pas encore trop tard pour bien faire⁶⁸. »

Ce ne sont pas les compétences des ingénieurs que conteste Coutan dans ses interventions, c'est le manque d'attention accordée à celles des architectes qu'il conviendrait d'associer à la réflexion et au projet, tout animé qu'il est à tenter de faire comprendre le parti que l'on peut en tirer pour faire la ville. Outre l'architecte-conseil Sébille, il se rapproche de Bérard, rapporteur du projet de PAEE auprès de la commission supérieure d'aménagement, d'embellissement et d'extension : tout se fait sans plan d'ensemble, proteste-t-il inlassablement⁶⁹. Que faire des bras comblés ? Un concours d'idées est lancé en 1928, dont Coutan rapporte en être l'instigateur mais que pour l'éloigner du jury le maire lui demande d'y présenter, hors concours, les études qui envahissent sa table à dessin. Les architectes nantais s'abstiennent de participer, ce que regrette Coutan⁷⁰. La Ville acquiert le projet dénué de toute nostalgie des architectes Georges Desfontaines et Andrieu qui exploite l'espace conquis en jardins et en esplanade pour les expositions et les fêtes, donnant à la ville cette vaste place centrale que lui cherchaient les plans d'urbanisme des XVIII^e et XIX^e siècles⁷¹. Poussant à l'extrême la logique du comblement par l'arasement des immeubles de l'ex-île Feydeau et implantant une ligne d'immeubles modernes au-devant des immeubles ordonnancés du XVIII^e siècle alignés sur la rive nord, le projet identifié sous le vocable *Progrès* ne laisse place à aucune ambiguïté. Particulièrement spectaculaire et apprécié comme tel, il n'avait aucune chance de trouver son exécution dans une ville où l'on avait admis les complements comme inéluctables, mais où l'on souhaitait limiter le traumatisme.

Ne voyant pas ce concours susceptible de faire avancer la question, Coutan s'efforce de faire passer ses idées par la Société des architectes de Nantes en entente avec le syndicat d'initiative. Un premier rapport imprimé en avril 1928 avait été largement diffusé dans Nantes⁷². Diplomate, la Société qui se montre soucieuse de faire des complements une opportunité pour l'aménagement de la ville demande que la voie de chemin de fer déplacée ne soit pas implantée sur les bras comblés de

68. Arch. mun. Nantes, 16 Z 215, 24 avril 1930, note de Coutan à Sébille.

69. *Ibid.*, 16 Z 219, 11 novembre 1932, lettre de Coutan à Bérard.

70. Arch. dép. Loire-Atlantique, 173 J 4, 6 février 1929, procès-verbal de la séance de la SAN. Coutan avait déposé les documents du concours dès le 4 août 1928 sur le bureau de la Société.

71. LISCH, G. « Le concours pour l'aménagement de Nantes », *L'Architecture*, vol. XLII, n° 5, 15 mai 1929, p. 167-173. Desfontaines est architecte DPLG, Andrieu élève de l'École des beaux-arts.

72. Rapport de la commission spéciale de la Société des architectes de Nantes, approuvé à l'unanimité le 18 avril 1928.

Étienne Coutan (1875-1963)

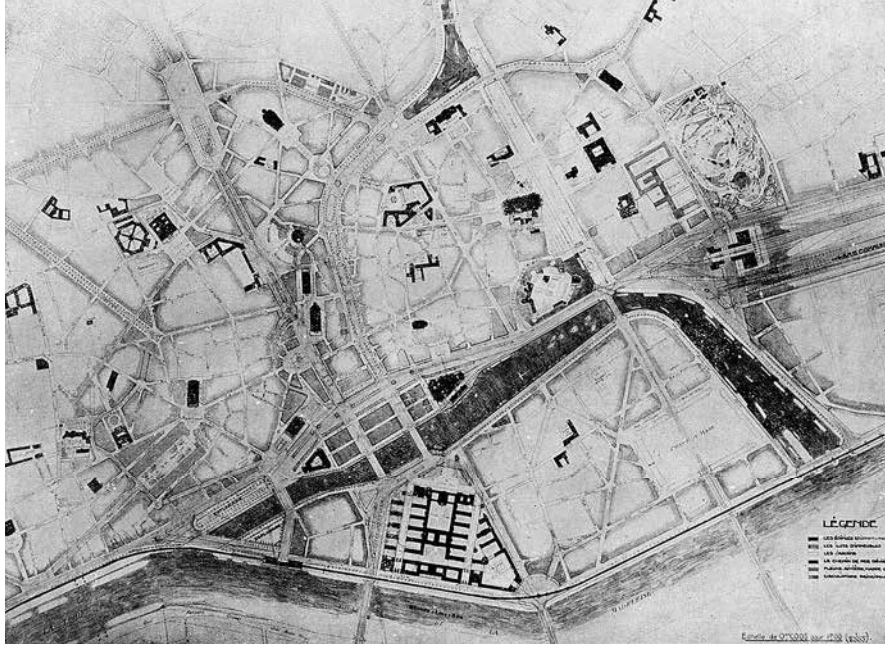


Figure 17 – « Projet d'aménagement de la ville de Nantes. Plan de la partie centrale », par Étienne Coutan, 1928 (dans LISCH, G. « Le concours pour l'aménagement de Nantes », *L'Architecture*, vol. XLII, n° 5, 15 mai 1929)

la Loire, que ces espaces gagnés soient entièrement consacrés à des parcs et jardins agrémentés de nappes d'eau suffisamment importantes pour la pratique des sports, qu'aucun bâtiment ne puisse y être édifié et enfin « que de nouvelles opérations de comblement ne soient pas entreprises avant que les idées suggérées par le concours aient pu être étudiées ». Dans la phase suivante, la Société se saisit des études de Coutan pour œuvrer à leur publicité, faisant imprimer cinq cents exemplaires d'une *Contribution à l'étude de l'aménagement de la ville de Nantes d'après les idées émises jusqu'à ce jour*⁷³. Deux documents graphiques illustrent la plaquette : un plan schématique pour l'aménagement du centre, du bras de la Madeleine au sud à la place Viarme au nord, dont l'original de grand format est remis à la mairie, plan dressé par trois architectes sous la direction de Coutan, et une planche double qui confronte le plan actuel à l'échelle de la ville à un « Essai de coordination des idées émises à ce jour pour l'aménagement de la ville de Nantes » qui replace le projet sur ce fond de plan municipal. Les propositions de l'architecte de la ville portent sur des solutions alternatives, fondées sur la conservation du bras de l'Hôpital transformé en un vaste bassin à flot, distrait du port fluvial commercial et affecté à un port de plaisance, aux régates et aux joutes nautiques, réaffectation ludique d'une partie de l'ancien port, projet dont il donne par la suite de nombreuses variantes. Le plan proposé par Coutan

73. Nantes, Chantreau, 1932, 16 pages, 1 planche.

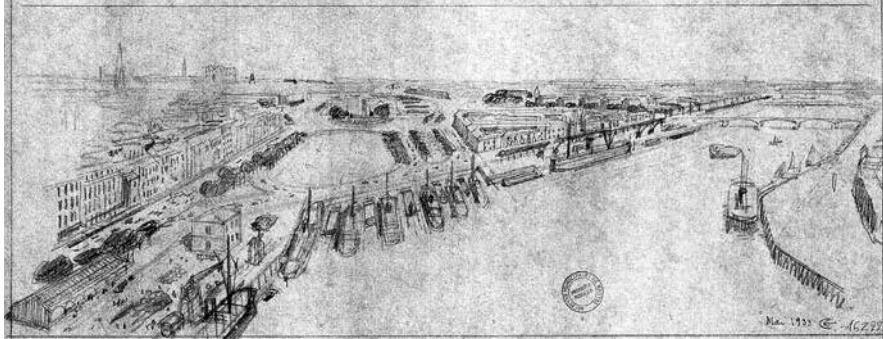


Figure 18 – Étude pour la conservation du bras de la Madeleine et port de yachts, dessin perspectif par Étienne Coutan, mai 1933 (Arch. mun. Nantes, 16 Z 226)

déborde largement la question des bras comblés, plan d'ensemble concernant tout le centre de la ville, traitant notamment du système des grandes voiries pénétrant et traversant la ville, les détournant du bras comblé de l'Erdre dévolu à leur regroupement dans les projets officiels.

L'énergie que met Coutan à vouloir sauver ce qui peut être encore sauvé – le comblement du bras de la Bourse est d'ores et déjà bien entamé – crispe tant les élus que les services techniques. Il peut résister à une tentative de mise à la retraite au 1^{er} janvier 1936, à l'âge de 60 ans, menant un combat pour poursuivre son activité jusqu'à 65 ans, pour un départ au 15 mai 1940. Toujours actif quoiqu'en retraite, quelque peu exacerbé, Coutan poursuit la diffusion de ses idées à travers une profusion de croquis et plans divers qu'il produit partout où il peut... Il revient dans les services, chez lui estime-t-il,

pour classer les papiers, etc., jusqu'à ce que l'accès lui soit autoritairement interdit : Par un *Bulletin de renseignements* du 7 avril 1941, le directeur général des travaux de la Ville, Bourcy, lequel n'a jamais eu d'acointance avec cet architecte exigeant qui n'aurait su se contenter d'une solution technique sans la recherche esthétique qui lui aurait donné sa valeur, s'attaque à « l'activité désordonnée » de Coutan, qui depuis près d'un an « n'a pas cessé de s'occuper de projets municipaux plus ou moins chimériques », et informe l'administration qu'il enjoint aux services des travaux publics de lui interdire l'accès des bureaux, convaincu que « cette mesure ne sera pas encore suffisante pour calmer l'effervescence de l'esprit d'une personne dont l'égoïsme s'exaspère de jour en jour ».



Figure 19 – Portrait d'Étienne Coutan par F. Martin (Arch. mun. Nantes, 16 Z 198)

Étienne Coutan (1875-1963)



Figure 20 – Étienne Coutan, suivi de Michel Roux-Spitz, présente le plan de reconstruction de Nantes à Ceineray et Crucy. Dessin charge de Georges Ganuchaud, 1953 (Arch. dép. Loire-Atlantique, 173 J)

« Nul n'est prophète en son pays. À chaque pas l'ingratitude le guette », peut-on lire en exergue d'un portrait posthume de l'architecte crayonné par F. Martin

Lors du congrès de l'Association provinciale des architectes à La Baule en 1953, Georges Ganuchaud dessine la longue file des architectes nantais qui présentent le plan d'aménagement et de reconstruction de la ville aux grands voyers du XVIII^e siècle Ceineray et Crucy : c'est Coutan qui tient le plan, précédant Michel Roux-Spitz, l'architecte en chef de la reconstruction. S'il lui a manqué la reconnaissance de la Ville, si Ganuchaud se plaît à le caricaturer à l'instar de ses confrères, on peut cependant voir dans cette mise en scène la reconnaissance des hommes de l'art.

Gilles BIENVENU
ensanantes – CRENAU-AAU/UMR 1563

Bibliographie

- BIENVENU, Gilles, avec la collaboration de Jacqueline ROBIN-AUFFRET, *Architectes et urbanistes à Nantes, 1892-1947*, Nantes, CERMA-BRA, 1985.
- BIENVENU, Gilles, « L'architecte est aux jardins », 303, n° XL, 1994, p. 22-29.
- BIENVENU, Gilles « Coutan, Étienne », *Allgemeines Künstlerlexikon*, Munich-Leipzig, KG Saur Verlag.
- BIENVENU, Gilles, « Groupe scolaire François-Dallet », dans Philippe BONNET, Patrick DIEUDONNÉ, Daniel LE COUÉDIC, (dir.), *Bretagne XX^e, un siècle d'architecture*, Rennes-Saint-Brieuc, Terre de Brume/AMAB, 2001, p. 50-51.
- BIENVENU, Gilles, « Le square Maurice-Schwob : un jardin sur la Loire », *Place Publique*, n° 12, novembre-décembre 2008, p. 119-127.

Gilles BIENVENU

- BIENVENU, Gilles « Coutan (Étienne, Nantes 1875-Nantes 1963) », dans Dominique AMOUREUX, Alain CROIX, Thierry GUIDET, Didier GUIVARCH (dir.), *Dictionnaire de Nantes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 292-293.
- BOUCHER, Christophe et KEROUANTON, Jean-Louis (dir.), *Architectures et patrimoines du XX^e siècle en Loire-Atlantique*, Nantes, CAUE 44/Éditions Coiffard, [2006], p. 32-35 et 74-77.
- COUTAN, Étienne, « Palais municipal pour un grand port fluvial (bourse de voyage) », dans *L'architecture aux salons 1905*, Paris, Armand Guérinet, [1905]. Pl. 24-26, dim. 29,5x39,5.
- COUTAN, Étienne, « Palais municipal pour un grand port fluvial (bourse de voyage de l'État) », dans *Academy architecture and Architectural review*, vol. 28, Londres, 1906, pl. 67-69.
- COUTAN, Étienne, « Le parlement par rapport à la place de la Concorde, 1905 », Paris, Chenavard, 1906. Plan 6-7 dim. 31x85,5.
- COUTAN, Étienne, JAMEAUX, L., *Quelques travaux d'architecture, Nantes et région*, Strasbourg, Édari, s.d. [1932].
- DELAIRE, *Les architectes élèves de l'École des beaux-arts, 1793-1907*, 2^e édition, Paris, Librairie de la construction moderne, 1907, p. 223.
- JOUBIER, Robert, *Annales de Nantes et pays nantais*, n° 216, 1985, p. 18-19 ; n° 226, 1987, p. 22-24 ; n° 238, 1990, p. 14-15.
- JOUBIER, Robert, *Bulletin de la Société d'études et de recherches d'histoire du pays de Retz*, n° 6, 1986, p. 70.
- La construction moderne*, 2^e série, 10^e année, 13 mai 1905, p. 388, 24 juin 1905, pl. 77-78.
- Le COUÉDIC, Daniel *Les architectes et l'idée bretonne, 1904-1945*, Rennes-Saint-Brieuc, SHAB/AMAB, 1995.
- PÉNEAU, Gaëlle *Étienne Coutan, 1875-1963*, dactyl., travail personnel de fin d'études, Philippe DUBOY (dir.), École d'Architecture de Nantes, 1979.
- PÉNEAU, Dominique et Gaëlle, *Étienne Coutan, 1875-1963, architecte de la Ville de Nantes*, Nantes, CERMA-SRA, 1982.
- ROBIN-AUFFRET, Jacqueline, *Plan d'extension, d'embellissement et d'aménagement de la ville de Nantes*, dactyl., travail personnel de fin d'études, Philippe DUBOY (dir.), École d'Architecture de Nantes, 1981.